



-
**LIVRET
D'ACCUEIL
DES PERSONNELS**
2021/2022

MOT DU PRÉSIDENT	3
RENTREE 2021	4
COVID-19	5
LE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ	6
<i>La direction de l'université</i>	6
• La présidente ou le président de l'université	6
• L'équipe présidentielle	6
• La Direction générale des services (DGS)	7
• Les chargé-es de mission	7
<i>Les conseils centraux</i>	8
• Le Conseil d'administration (CA)	8
• Le Conseil académique (CAC)	8
• La Commission de la recherche (CR)	8
• La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)	8
<i>Les instances représentatives des personnels</i>	9
• Le Comité technique (CT)	9
• Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)	9
LES SERVICES CENTRAUX	10
• La Direction générale des services (DGS)	10
• La Direction du patrimoine	10
• La Direction des affaires de la logistique et optimisation des environnements au travail (DALOE).....	10
• La Direction de la sûreté et de la sécurité incendie (DSSI)	11
• La Direction des ressources humaines (DRH)	11
• La Direction financière et comptable (DFC)	12
• La Direction des études et de la scolarité (DES)	13
• La Direction de la recherche et des études doctorales (DRED)	13
• La Direction des ressources informatiques (DRI)	14
• Outils collaboratifs et offre numérique proposés par l'université [infographie]	15
• La Direction de la communication	16
LE GUIDE PRATIQUE DES PERSONNELS 2021/2022	17
LES SERVICES COMMUNS ET GÉNÉRAUX	18
• Le Service des relations internationales (SRI)	18
• Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIOIP)	18
• Le Service de la formation continue et alternance (SFCA)	19
• Le Service universitaire de la formation des maîtres (SUFOM)	20
• Médiadix	20
• Le Service commun de la documentation (SCD)	21
• Le Centre optimisé de médiatisation et de technologies éducatives (COMETE)	21
• Action culturelle et artistique/Animation du campus et associations (ACA ²)	22
• Le Service universitaire de médecine préventive (SUMP)	22
• Le Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)	23
• Le service Responsabilité sociétale des universités et développement durable (RSUDD)	23
<i>Organigramme général</i>	24
LES STRUCTURES DE FORMATION ET DE RECHERCHE	26
<i>Les unités de formation et de recherche (UFR)</i>	26
<i>Les instituts</i>	27
<i>Les écoles doctorales</i>	27
<i>Liste des structures de recherche</i>	28
<i>Les organismes rattachés</i>	30
• La contemporaine. Bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains	30
• La Maison des Sciences de l'Homme - Mondes (MSH-Mondes)	30
• Le Labex « Les passés dans le présent : histoire, patrimoine, mémoire »	30
• La Fondation partenariale	31
PARTENARIATS	32
VIE DES PERSONNELS	34
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	35
• La cellule de veille médico-sociale	35
• Espace d'accueil et d'écoute	35
• Accompagnement des handicaps	35
• Les registres santé et sécurité au travail	36
• La cellule d'écoute et d'accompagnement face aux violences sexistes et sexuelles [infographie]	38
• La mission Égalité entre les femmes et les hommes et non-discrimination	40
• Le budget participatif de l'université	41
• Les organisations syndicales	42
INFORMATIONS UTILES	45
• La restauration	45
• Le calendrier universitaire	46
• Plan du campus de Nanterre	48
• Index des acronymes	50

Chères et chers collègues,

Bienvenue à l'Université Paris Nanterre !

Riche et respectueuse de ses diversités, cette université est désormais la vôtre : ensemble nous la ferons rayonner par la qualité de ses formations et de sa recherche, par l'engagement aussi au service de la société. Nous y réussissons si nous y garantissons aussi une vie démocratique nourrie de débats : c'est la condition de nos réussites collectives et individuelles dans tous les domaines.

Dans un contexte complexe et sans cesse en évolution, notre université, à travers toutes ses composantes et tous ses services, reste porteuse de ses valeurs : la coopération, la solidarité, la lutte contre les discriminations, le respect de toute la diversité de nos métiers et l'ouverture sur le monde en sont les fondements. Notre mission de service public est ce qui nous porte.

Notre université se construit chaque jour sur ses sites de Nanterre, de Ville-d'Avray, de Saint-Cloud, de la Défense, elle se construit aussi hors-les-murs par ses nombreux partenariats locaux, régionaux, nationaux et internationaux; elle se construit dans une politique de site au sein de la ComUE Université Paris Lumières. Des lieux, une idée, mais avant tout une communauté humaine : c'est l'université que nous pouvons faire vivre ensemble.

La crise sanitaire commencée en 2020 a profondément affecté la vie de l'établissement, des étudiant-es et des personnels, mais elle n'a pas ébranlé les attachements, elle n'a pas brisé les liens qui nous unissent et je suis fier de ce qui a pu, malgré tout, être tenu. Cette période n'est pas encore entièrement derrière nous, et nous devons de toutes manières en tirer les leçons pour l'avenir. La principale ? Sans doute la conscience de nos interdépendances, la conviction renforcée que tout le monde compte, chacune et chacun. C'est pourquoi, cette année, le sens de ce mot d'accueil est particulièrement fort. Je vous souhaite la bienvenue dans une communauté, et je vous invite à y prendre toute votre part et toute votre place.

Philippe Gervais-Lambony
Président de l'Université



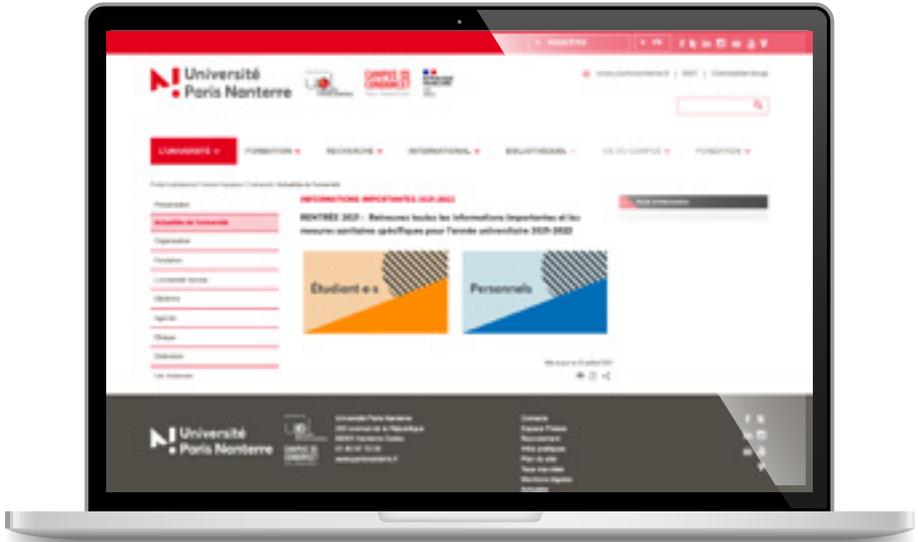
ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2021

Vous venez d'intégrer l'Université Paris Nanterre ? Nous vous souhaitons la bienvenue !

Retrouvez toutes les informations et modalités sur :

rentree2021.parisnanterre.fr

i Nous vous invitons à vous connecter régulièrement à cette adresse pour y retrouver les informations mises à jour !



CONSIGNES ET RECOMMANDATIONS SANITAIRES

En raison du contexte lié au Covid-19, des consignes et recommandations sanitaires sont applicables sur tous les sites de l'université.

Retrouvez toutes les informations relatives aux mesures sanitaires applicables sur rentree2021.parisnanterre.fr.

i Nous vous invitons à vous connecter régulièrement à cette adresse. Les informations sont mises à jour en fonction de l'évolution de la situation et des mesures mises en place.

Se déclarer à l'adresse e-mail veille-sanitaire@liste.parisnanterre.fr

Vous avez des symptômes du Covid-19 ? Vous avez été en contact avec un cas confirmé ? Ne vous déplacez pas sur les sites de l'université et déclarez-vous le plus tôt possible auprès de l'université à l'adresse e-mail veille-sanitaire@liste.parisnanterre.fr.

N'attendez pas d'avoir un doute : autotestez-vous !

L'université met gratuitement à disposition des étudiant-es et des personnels des kits d'autotests. Toutes les informations sur rentree2021.parisnanterre.fr.

Des masques pour les personnels et les étudiant-es

L'université met à disposition des masques.

Retrouvez toutes les informations sur

rentree2021.parisnanterre.fr



► LE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ

LA DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ

Au sein de l'université, on distingue le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Le pouvoir exécutif est exercé par la présidente ou le président de l'université. Le pouvoir législatif est exercé par les conseils : le Conseil d'administration (CA) et le Conseil académique (CAC), lequel se divise en une Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et une Commission de la recherche (CR).

La présidente ou le président de l'université

Le président de l'université

Philippe Gervais-Lambony (élu en juillet 2020)

Il est élu pour 4 ans par les membres du Conseil d'administration. Son mandat est renouvelable une fois. Il dirige l'université, préside les conseils et a autorité sur l'ensemble des personnels de l'établissement. Il nomme les jurys, délivre les grades et les diplômes, est responsable du maintien de l'ordre et représente l'université à l'égard des tiers ainsi qu'en justice.

L'équipe présidentielle*

Elle assiste le président dans l'exercice de ses prérogatives et se compose des vice-président-es statutaires (CA, CFVU, CR), de la cheffe ou du chef de cabinet, de la directrice générale ou du directeur général des services et de ses adjoint-es, ainsi que de l'agent-e comptable. Le président délègue certaines responsabilités spécifiques aux vice-président-es. La cheffe ou le chef de cabinet assure la coordination de l'action de l'équipe et instruit les dossiers propres au président.

Le cabinet de la présidence

Cheffe de cabinet

Christine Marin

Les vice-président-es statutaires

Conseil d'administration (CA)

Caroline Rolland-Diamond

Commission de la recherche (CR)

Geneviève Bergonnier-Dupuis

Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)

Béatrice Thullier

Les vice-président-es

Formation et vie universitaire Laurent Gallimard, Meglena Jeleva et Dzovinar Kevonian

Recherche Véronique Champeil-Desplats

Finance Olivier Polit

Relations humaines et sociales Laurence Sinopoli

Relations internationales Sonia Lehman-Frisch

Europe Camille Debras

Partenariats Pierre-André Jouvét

Culture et vie associative étudiante Laurence Campa

Aménagement du campus et Développement durable Pascale Philifert

Initiative pédagogiques et numériques François Regourd

Numérique Marta Severo

La direction générale des services (DGS)

La directrice générale des services

Pascale Saint-Cyr

Elle est chargée de la gestion de l'établissement, sous l'autorité du président. Membre de l'équipe de direction, elle est associée à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique d'établissement : il lui appartient de veiller à son application opérationnelle. À ce titre, elle est responsable de l'ensemble des services administratifs et techniques qu'elle coordonne, organise et modernise. Elle anime l'équipe administrative et encadre les personnels BIATSS.

Le directeur général adjoint chargé des finances, du pilotage et du numérique

Goulwenn Letourneux

Il est chargé du suivi du contrat quinquennal d'établissement, de l'analyse budgétaire des politiques de l'université, du contrôle de gestion et de la gestion pluriannuelle dans le cadre de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

La directrice ou le directeur général-e adjoint-e chargé-e de la formation et de la vie universitaire

En cours de recrutement

Elle ou il est chargé-e du support aux UFR et aux services qui œuvrent pour la formation.

La directrice générale adjointe chargée des ressources humaines et appui aux organisations

Martine Poulin

Elle est chargée de la gestion et de l'accompagnement des personnels de l'établissement et du pilotage de la masse salariale.

Les chargé-es de mission

Pour renforcer l'équipe sur des dossiers précis, des chargé-es de mission viennent assister le président.

Chargé de mission Handicap Ludovic Buanec

Chargé de mission Réussite et Tutorat Florent Barret

Chargée de mission Égalité et lutte contre les discriminations Stéphanie Hennette-Vauchez

Chargée de mission Chercheuses et chercheurs en danger Pascale Laborier

Chargé de mission Usages numérique des étudiant-es et des personnels Antonin Segault

Chargée de mission Musée du Grand Siècle Marianne Cojannot-Leblanc

Chargé de mission Intégrité Scientifique Cyrille Bouvet

Chargées de mission Précarité et santé étudiantes Sabrina Fortino, Julie Pannetier, Céline Clément, Alexandra Oeser, Leïla Frouillou, Fanny Bugeja-Bloch

* Mis à jour le 14/06/2021.

➔ bit.ly/UPN_presidence

Organigramme global de l'université à retrouver aux pages 24-25.

► LE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ

LES CONSEILS CENTRAUX

Les conseils centraux sont composés de représentant-es des personnels (enseignant-es, enseignant-es-chercheur-es, chercheur-es et BIATSS), de représentant-es des étudiant-es et de personnalités extérieures. Les membres élus sont renouvelés tous les quatre ans (tous les deux ans pour les élu-es étudiant-es). Chacun de ces conseils désigne, en son sein, un bureau et des commissions spécialisées.

Le Conseil d'administration (CA)

Le CA vote le budget de l'université et approuve les comptes, il approuve le contrat d'établissement de l'université ainsi que les accords et conventions.

Il adopte les statuts de l'université (et des composantes) ainsi que son règlement intérieur. Le CA comprend 36 membres, soit :

- 16 représentant-es des enseignant-es-chercheur-es et des personnels assimilés, des enseignant-es et des chercheur-es, dont la moitié de professeur-es des universités et personnels assimilés;
- 6 représentant-es des personnels BIATSS;
- 6 représentant-es des étudiant-es et des personnes bénéficiant de la formation continue;
- 8 personnalités extérieures.

Il siège en général un lundi par mois.

Les commissions spécialisées du CA : commission électorale, commission des statuts et des structures, commission budgétaire, commission des marchés, commission patrimoine, commission action culturelle et animation du campus (mixte CA/CFVU), commission d'aide aux projets étudiants (mixte CA/CFVU).

➔ bit.ly/UPN_CA

Le Conseil académique (CAC)

Cette instance comprend les membres de la Commission de la recherche (CR) et de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU, voir ci-après). Elle est dotée d'un rôle consultatif sur la stratégie de formation, de recherche, de documentation scientifique et technique, et aussi sur l'exercice des libertés universitaires, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-es-chercheur-es et chercheur-es, sur les demandes d'accréditation et sur le contrat d'établissement.

En formation restreinte aux enseignant-es-chercheur-es, il est l'organe compétent pour l'examen des questions individuelles relatives au recrutement, à l'affectation et à la carrière des enseignant-es-chercheur-es.

La Commission de la recherche (CR)

La CR répartit l'enveloppe des moyens destinée à la recherche et fixe les règles de fonctionnement des laboratoires. Elle est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche et adopte les mesures de nature à permettre aux étudiant-es, aux enseignant-es et enseignant-es-chercheur-es de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Elle comprend 40 membres, soit :

- 32 représentant-es des personnels;
- 4 représentant-es des doctorant-es inscrit-es en formation initiale ou continue;
- Et 4 personnalités extérieures.

Les commissions spécialisées de la CR :

- Commission financière;
- Commission des publications.

➔ bit.ly/UPN_CR

La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)

La CFVU est consultée sur les programmes de formation des composantes.

Elle adopte la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation, les règles relatives aux examens, les règles d'évaluation des enseignements, les mesures recherchant la réussite du plus grand nombre d'étudiant-es, les mesures de nature à favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiant-es,

LE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ ◀

les mesures destinées à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales et celles de nature à améliorer les conditions de vie et de travail, les mesures visant à promouvoir les interactions entre sciences et société, et les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiant-es présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

La CFVU comprend 40 membres, soit :

- 16 représentant-es des enseignant-es-chercheur-es et enseignant-es;

- 4 représentant-es des personnels BIATSS;
- 16 représentant-es des étudiant-es;
- 4 personnalités extérieures.

Les commissions spécialisées de la CFVU :

- Commission d'exonération (CE);
- Commission d'aide aux projets étudiants (CAPE; mixte CA/CFVU);
- Commission d'attribution des locaux de la Maison de l'Étudiant-e (mixte CA/CFVU).

➔ bit.ly/UPN_CFVU

LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DES PERSONNELS

Le Comité technique (CT)

Le CT est l'instance que l'administration doit obligatoirement consulter avant de prendre certaines décisions, notamment sur les questions suivantes :

- Organisation et fonctionnement des administrations, des établissements ou services;
- Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences;
- Évolutions technologiques et des méthodes de travail, et leur incidence sur les personnels;
- Grandes orientations en matière de politique indemnitaire;
- Formation et développement des compétences et qualifications professionnelles;
- Insertion professionnelle;
- Égalité professionnelle, parité et lutte contre les discriminations;
- Hygiène, sécurité et conditions de travail.

➔ bit.ly/UPN_CT

Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Le CHSCT contribue à la protection de la santé physique et mentale et à l'amélioration des conditions de travail. Il est associé à la démarche d'évaluation des risques professionnels et aux mesures de prévention qui figurent dans le programme annuel de prévention.

Il est consulté sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé, de sécurité ou les conditions de travail. Le CHSCT peut être saisi par le CT qui bénéficie de son concours dans les matières relevant de sa compétence.

✉ contact-CHSCT@liste.parisnanterre.fr
➔ bit.ly/UPN_CHSCT



POINT INSTANCES

Chaque mois l'essentiel des sujets discutés lors des conseils centraux

➔ bit.ly/UPN-point_instances

► LES SERVICES CENTRAUX

La Direction générale des services (DGS)

Bât. Grappin, 1^{er} étage, bureau 112

La DGS assure la direction, l'organisation et le fonctionnement des services administratifs, financiers et techniques de l'établissement.

Directrice générale des services

Pascale SAINT-CYR

✉ psaintcyr@parisnanterre.fr

➔ bit.ly/UPN-DGS

La cellule d'aide au pilotage

Bât. Grappin, 1^{er} étage

Sous l'autorité du directeur général adjoint chargé des finances, du pilotage et du numérique, cette cellule élabore des indicateurs pour l'ensemble de l'établissement. Par ailleurs, elle développe et met en place la comptabilité analytique des coûts afin que l'université maîtrise et pilote l'ensemble de ses activités.

Le service d'accompagnement et suivi des formations (SAS-F)

Bât. Rémond, 2^e étage

Service d'appui à la formation, placé sous la responsabilité de la directrice ou du directeur général·e adjoint·e en charge de la qualité de la formation et de la transformation numérique, a pour vocation d'apporter une aide à la mise en œuvre de l'offre de formation et de son suivi. Il assure un rôle d'interface entre l'ensemble des acteurs et des actrices de la formation (en interne et en externe) et veille au bon fonctionnement des dispositifs mis en place par l'établissement autour de l'offre de formation.

Le service des affaires juridiques et institutionnelles (SAJI)

Bât. Grappin, 7^e étage

Il est chargé, auprès de la DGS de l'université :

- Du contrôle de la régularité des actes et procédures (arrêtés, conventions, domiciliation des associations...);
- Du conseil aux services et de la veille juridique;
- Du contentieux;
- Des affaires disciplinaires;
- De l'organisation des opérations électorales;
- De la préparation des réunions du CA, de la CFVU et de la plupart des commissions de l'université (commission des statuts, commission électorale...).

➔ bit.ly/UPN_SAJI

La Direction du patrimoine

Bât. Delbo, 4^e étage

Elle est en charge du développement du patrimoine ainsi que de la gestion technique du patrimoine bâti et non bâti.

Le développement du patrimoine

Mise en place opérationnelle de la politique patrimoniale de l'université, réflexion prospective sur les constructions et les aménagements.

La gestion technique du patrimoine bâti et non bâti

Maintenance, mise en sécurité, adaptation, exploitation technique et gestion patrimoniale dans une perspective de développement durable et transition énergétique.

DEMANDE DE CLÉS

Pour effectuer une demande de clés, il est nécessaire de remplir une fiche de procédure, puis de la transmettre par courrier signé par la directrice, le directeur, la ou le responsable de votre UFR ou de votre service, à la Direction du patrimoine.

Retrouvez la fiche à télécharger depuis le Portail Personnels du site de l'université :

➔ bit.ly/UPN-patrimoine-cle

Directeur

Mohammed HECELEF

✉ hechelef@parisnanterre.fr

➔ bit.ly/UPN_patrimoine

La Direction des affaires de la logistique et optimisation des environnements au travail (DALOE)

Bât. Delbo, 2^e étage, bureaux 204/205

Au sein de la DALOE, 68 personnes travaillent dans 11 services dont les activités se répartissent sur 4 sites (Ville-d'Avray, Saint-Cloud, la Défense et Nanterre).

Les missions principales sont :

- L'accueil au public : physique (opérateurs et opératrices en loge) et téléphonique (standard);
- La production de documentation scientifique et technique, et le traitement des collections patrimoniales (archivage, imprimerie);

- L'appui logistique aux services et aux composantes : courrier, manutention, acheminement des personnes, des biens et l'exploitation des locaux et appui à l'enseignement;
- La prévention (santé, sécurité, travail et environnement);
- Le pilotage financier des marchés prestations (logistique, copieurs, nettoyage, bennes déchets...).

REPROGRAPHIE

Ce service assure la production de la documentation scientifique, pédagogique, technique, administrative et de communication de l'établissement.

➔ reprographie.parisnanterre.fr

RÉSERVATION DES LOCAUX

Il est possible de consulter les différents locaux depuis le catalogue présent sur le site de la DALOE :

➔ bit.ly/UPN-DALOE-locaux

Il est possible de réserver différents locaux depuis le formulaire de réservation présent sur le site de la DALOE :

➔ bit.ly/UPN-DALOE-ADE-form

Directrice

Haoua ZEROUAL

Secrétaire de la direction

Martine AZUELOS

✉ mazuelos@parisnanterre.fr

➔ daloe.parisnanterre.fr

La Direction de la sûreté et de la sécurité incendie (DSSI)

Bât. Grappin

Elle a pour mission d'assurer la protection des personnes et des biens de l'université. La ou le responsable du service est fonctionnaire de sécurité défense chargé-e de la protection du patrimoine technique et scientifique de l'établissement et de la mise en œuvre des plans de sauvegarde nationaux (Vigipirate, Orsec, etc.).

Directeur ou directrice

En cours de recrutement

URGENCE

Vous faites face à une situation d'urgence :

Contactez le poste de sécurité-sûreté : **74 00**.

La Direction des ressources humaines (DRH)

Bât. Grappin

Directrice

Martine POULIN

✉ poulinm@parisnanterre.fr

➔ bit.ly/UPN_DRH

Ses équipes accompagnent l'ensemble des personnels de l'université depuis leur recrutement et tout au long de leur carrière. Elles mettent en œuvre l'ensemble des actions liées aux orientations stratégiques de la politique de gestion des ressources humaines. La DRH est structurée en quatre services :

- **Le service des personnels SPE DRH1** est chargé de toutes les opérations de gestion concernant les enseignant-es titulaires et contractuel-le-s.
- **Le service des personnels BIATSS DRH2** gère la carrière administrative et financière des personnels (titulaires et contractuels) administratifs, techniques et de bibliothèques.
- **Le service paie DRH3** effectue le contrôle de toutes les opérations de paie concernant l'ensemble des personnels de l'université. Il accompagne et conseille les agent-es titulaires dans leurs démarches liées aux pensions. Il réalise le budget en masse salariale de l'université et élabore le rapport social unique de l'établissement.
- **Le service de l'accompagnement individuel (SerAi) DRH4** a deux missions principales : la formation et l'accompagnement des personnels en situation de handicap. Il élabore et met en place la politique de formation à l'intention des personnels avec pour objectif d'identifier, et de faire évoluer les compétences de chacun-e. Il a également pour missions d'accompagner les personnels en situation de handicap dans leurs démarches pour faire valoir leur droit (montage et suivi de dossier Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), aménagement de poste, information, sensibilisation...).

▶ LES SERVICES CENTRAUX

SE FORMER

Le plan de formation s'adresse à l'ensemble des personnels, fonctionnaires ou contractuels, administratifs, techniques, enseignants et enseignants-chercheurs. Son objectif est d'accompagner chacun-e dans l'exercice de ses missions en favorisant l'adéquation postes/compétences.

Les domaines de formation :

- Management
- Préparation aux concours
- Ateliers numériques
- Pédagogie universitaire
- Langues
- Logiciels professionnels
- Bureautique,
- Hygiène, sécurité et santé
- Développement personnel et professionnel

Le Service de l'accompagnement individuel (SerAi) DRH4 peut aussi accompagner un projet de formation individuel spécifique. Il informe les agent-es sur la mise en œuvre des dispositifs de formation : compte personnel de formation (CPF), congé de formation professionnelle (CFP), validation des acquis de l'expérience (VAE), bilan de compétences.

Retrouvez les informations sur l'offre de formation de la DRH4 (SerAi) :

➔ accompagnement-individuel.parisnanterre.fr

✉ formation.personnel@liste.parisnanterre.fr

La Direction financière et comptable (DFC)

Bât. Veil RDC/2^e étage

La Direction financière

Elle met en œuvre les priorités définies par l'université en matière budgétaire, financière et achats. Elle pilote les processus d'élaboration et de suivi du budget de l'université, d'exécution des dépenses et recettes, de gestion financière des contrats et conventions hors recherche, de la commande publique, de l'assistance fonctionnelle SIFAC. Elle anime également le réseau des gestionnaires financier-es de l'université et promeut une culture de gestion financière.

L'Agence comptable

Elle est chargée du contrôle de la comptabilité générale, du suivi de la trésorerie, du paiement des dépenses et du recouvrement des recettes dont les droits universitaires.

➔ bit.ly/UPN_DFC

FINANCES PRATIQUES

Gestionnaire financier-e

Chaque service ou composante dispose d'un-e correspondant-e financier-e qui a accès aux applications dédiées (dont SIFAC).

Application financière et comptable (SIFAC)

Il est nécessaire de compléter une fiche utilisateur ou utilisatrice SIFAC à signer par la ou le responsable de la ligne budgétaire concernée. Le formulaire est à transmettre via un ticket HELPDESK, saisi par la personne à qui le compte SIFAC sera ouvert : bit.ly/UPN-DFC-SIFAC

Nomination à des fonctions financières

Une liste de diffusion e-mail dédiée à la Direction financière et à l'Agence comptable permet d'être informé-e.

✉ correspondants_financiers@liste.parisnanterre.fr

Achat ou besoin de commande de matériel

Pour tout achat, le gestionnaire financière ou le gestionnaire financier doit être saisi-e, et vous informera sur la procédure à suivre.

Remboursement des frais de missions

L'université peut effectuer la prise en charge directe du transport et de l'hébergement.

Création des tiers

Pour faire enregistrer un nouveau fournisseur, écrire à :

✉ dfc.tiers@liste.parisnanterre.fr

La Direction des études et de la scolarité (DES)

Bât. Rémond, 1^{er} étage

Le pôle scolarité inscription

Il est chargé des opérations préalables aux inscriptions en Licence (Parcoursup, e-Candidat, etc.) et des inscriptions administratives de l'ensemble des formations et niveaux (LMD) de l'université. Il assure l'accueil et l'information des étudiant·es internes et externes. Il gère l'ensemble des procédures administratives liées à la scolarité des étudiant·es.

Le service des diplômes

Il délivre les parchemins de diplôme et les attestations de réussite aux lauréat·es des formations du campus de Nanterre et procède à leur authentification.

Le service des bourses

Il assure, en liaison avec le CROUS, l'accueil et la gestion des boursier·es de l'établissement.

Responsable de Direction

En cours de recrutement

➔ bit.ly/UPN-inscriptions

La Direction de la recherche et des études doctorales (DRED)

Bât. Rémond, 3^e étage

Service central de l'université rattaché à la Direction générale des services et travaillant en étroite collaboration avec la ou le vice-président·e chargée de la commission Recherche, la DRED travaille également en concertation avec le Collège des Écoles Doctorales. Ses missions principales consistent à informer sur toutes les questions qui concernent la recherche et les études doctorales aux niveaux national et international. Elle soutient ainsi la communauté scientifique de l'université dans ses différentes démarches administratives et de recherche, et travaille à donner une plus grande visibilité à l'activité de recherche de l'établissement. La DRED est constituée de 5 pôles.

Directrice

Isabelle AUTRAN

✉ iautran@parisnanterre.fr

➔ recherche.parisnanterre.fr

1. Le service d'appui administratif à la recherche

Il assure l'organisation de la Commission de la recherche et gère toutes les données de la recherche; c'est un appui administratif indispensable pour le pilotage de la recherche.

2. Le service financier de la DRED

Il gère les moyens financiers de la recherche de l'université, l'ensemble des contrats de recherche, le Labex « Les passés dans le présent » et assure la gestion financière de 14 laboratoires.

3. Le service valorisation et appui à la recherche

Il accompagne les chercheurs et les chercheuses dans leurs démarches contractuelles ainsi que dans le montage des dossiers de réponse aux appels à projets nationaux et internationaux.

4. Le service des études doctorales

Il s'occupe de la gestion administrative des 6 écoles doctorales ainsi que de l'organisation des soutenances de thèses et des habilitations à diriger des recherches (HDR). Il comprend également le Service de la Formation doctorale, dédié à la formation et à la réussite professionnelle des chercheurs et des chercheuses.

5. Les presses universitaires

Elles ont pour vocation de publier sur multi-support (papier et électronique) les ouvrages des chercheurs et des chercheuses de l'université (et de l'extérieur) et d'assurer la valorisation des publications via ses partenaires diffuseurs/distributeurs (le CID/FMSH et la plate-forme **OpenEdition Books**).

➔ presses-universitaires.parisnanterre.fr

Le portail HAL Paris Nanterre

Il s'agit d'une archive ouverte destinée à la valorisation des travaux de recherche des membres de l'université. Les enseignant·es chercheur·es peuvent y déposer le texte intégral de leurs publications (ou les références bibliographiques) afin de favoriser le partage de la science aux niveaux national et international.

➔ hal.parisnanterre.fr

✉ admin-hal@liste.parisnanterre.fr

► LES SERVICES CENTRAUX

La Direction des ressources informatiques (DRI)

Bât. Delbo, 3^e étage

Les missions prioritaires de la DRI sont :

- Garantir le fonctionnement technique et l'évolution du système d'information de l'établissement;
- Assurer la veille technologique;
- Fournir l'assistance aux usagers;
- Permettre l'évolution du système d'information et l'intégration de nouveaux services tout en gardant une cohérence de l'ensemble;
- Concevoir, développer et déployer des logiciels.

La DRI est composée des pôles suivants :

- Administratif et financier;
- Espaces numériques;
- Support micro-informatique;
- Système, réseaux et téléphonie;
- Applications de gestion.

Pour prendre connaissance des prestations offertes par la DRI, nous vous invitons à vous rendre sur notre site :

➔ dri.parisnanterre.fr

Pour formuler vos demandes de renseignement, d'assistance ou d'intervention, connectez-vous sur l'application dédiée à l'adresse

➔ helpdesk.parisnanterre.fr

Vous pouvez également demander un devis pour commander des produits informatiques :

➔ catalogue.dri.parisnanterre.fr

OUTILS COLLABORATIFS

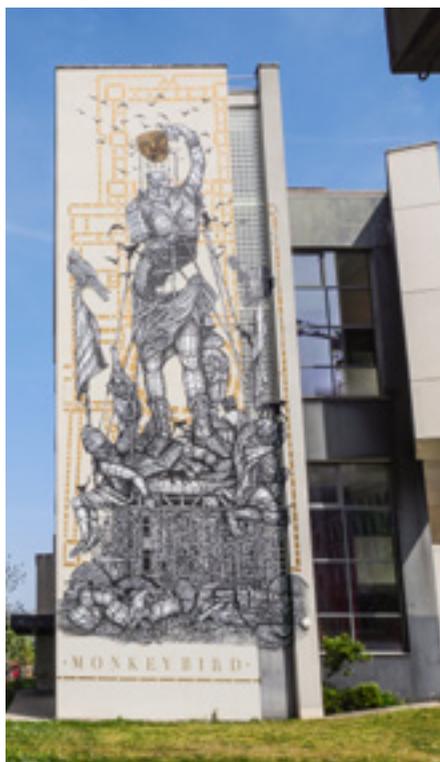
Tout.e détenteur-ric.e d'un compte @parisnanterre.fr actif peut accéder en ligne à l'ensemble des outils collaboratifs et à l'offre numérique proposés par l'Université Paris Nanterre : Office 365 et Google Workspace for Education (voir détails page 15).

En bonus :

Les étudiant-es et les personnels permanents peuvent bénéficier gratuitement, pour leur usage propre, du pack Office le plus récent qu'il-elle-s peuvent installer sur leurs appareils personnels (ordinateurs, PC ou MAC).

Pour plus d'information sur les suites collaboratives, rendez-vous sur :

➔ dri.parisnanterre.fr/spel/



Outils collaboratifs et offre numérique proposés par l'Université Paris Nanterre

pour faciliter les cours en ligne et le travail à distance
des membre de la communauté⁽¹⁾



J'ai accès à des SUITES COLLABORATIVES

Partager,
collaborer,
élaborer...

La suite de logiciels
**MICROSOFT
OFFICE 365**
en ligne (5 teras !)

La suite collaborative
**GOOGLE WORKSPACE
FOR EDUCATION**
(espace de stockage illimité !)

Word

- OneNote
- SharePoint
- PowerPoint
- Class Notebook

Excel

- Sway
- Form
- Whiteboard
- Video

Teams

- Chat
- Classroom
- Hangouts
- Sites
- Forms
- Docs
- Sheets
- Slides

Drive

Agenda 31

Meet

Connexion sur

office.parisnanterre.fr

Connexion sur

gsuite.parisnanterre.fr

Tous les tutoriels et davantage :
dri.parisnanterre.fr/spel/

En BONUS

**Étudiant-e-s et
personnels permanents**
Téléchargez gratuitement
Office 365
sur postes informatiques
(ordinateurs, PC ou MAC)
**ou utilisez Office 365
en ligne**
sur tablettes, smartphones...



COURS en ligne



Pour organiser
et suivre les cours

COURSENLIGNE

Connexion sur

coursenligne.parisnanterre.fr

Se connecter à sa MESSAGERIE

Communiquer,
travailler,
enseigner...

**Personnels
permanents
et doctorant-e-s**

Gérez et consultez vos e-mails
@parisnanterre.fr

AVEC LA MESSAGERIE

Webmail

Connexion sur

webmail.parisnanterre.fr



**Étudiant-e-s
et enseignant-e-s
vacataires⁽²⁾**

Gérez et consultez vos e-mails
@parisnanterre.fr

AVEC LA MESSAGERIE

Gmail

Connexion sur

edumail.parisnanterre.fr
[ou gsuite.parisnanterre.fr](https://gsuite.parisnanterre.fr)

Accéder au WIFI

Internet sans fil
et sécurisé

EDUROAM

Configuration sur

[dri.parisnanterre.fr/
configurer-eduroam/](https://dri.parisnanterre.fr/configurer-eduroam/)

⁽¹⁾ Étudiant-e-s et personnels
⁽²⁾ Hors doctorant-e-s

► LES SERVICES CENTRAUX

La Direction de la communication

Bât. Grappin, rez-de-chaussée

La Direction de la communication met en œuvre la stratégie de l'établissement, en lien avec le cabinet de la présidence de l'université. Son rôle est de :

- Diffuser l'ensemble des informations utiles aux missions des services et composantes ainsi qu'aux étudiant-es (communication interne);
- Promouvoir l'image de l'établissement et accroître la notoriété des formations et de la recherche auprès des partenaires et du grand public (communication externe).

La direction conçoit des actions de communication qui s'articulent grâce :

- Au **pôle numérique** (sites internet institutionnels, intranet, réseaux sociaux, revue de presse, etc.);
- Au **pôle graphisme** (réalisation de campagnes et de supports, harmonisation de l'identité graphique de l'université);
- Au **pôle événementiel et diffusion** (coordination et organisation d'événements institutionnels, scientifiques, campagnes de diffusion);
- À la mission **diffusion scientifique**.

Pour cela, elle s'appuie sur les canaux de communication et moyens suivants :

- Site institutionnel et ses portails (lycéen, étudiant, intranet et entreprise)
- Les réseaux sociaux;
- Les newsletters thématiques et le webzine mensuel Point Commun;
- Les réalisations graphiques tout support;
- La réalisation de photos/vidéos institutionnelles;
- La communication et captation événementielles;
- La boutique en ligne.

Elle conseille et accompagne les services et composantes dans leurs actions de communication, et assure l'animation des réseaux des référent-es communication et référent-es web dans les composantes, les services, les structures de recherche et les UFR.

✉ service.communication@liste.parisnanterre.fr
➔ communication.parisnanterre.fr

Découvrez le webzine Point Commun !

**POINT
COMMUN**

Chaque mois, toutes les infos de notre communauté ! Événements, interviews, portraits, nouveautés, coups de cœur et concours !

➔ pointcommun.parisnanterre.fr

Pour participer aux concours, nous faire découvrir vos actions originales ou tout simplement nous faire des retours sur le webzine, envoyez-nous un e-mail à l'adresse pointcommun@liste.parisnanterre.fr.

Découvrez toutes nos newsletters

Toutes les newsletters de l'université sont à retrouver et à consulter sur cette page :

➔ bit.ly/UPN-nos-newsletters

AYEZ LE RÉFLEXE COMMUNICATION !

Les référent-es communication

Ensemble, concourons à faire rayonner notre université, ses composantes de formation, la recherche mais aussi les services et les agent-es.

Afin de renforcer l'implication, les interactions et les échanges dans la vie communicative des campus et de créer une dynamique commune pour la valorisation, en interne comme en externe, de nos différentes actions, deux réseaux de + de 90 référent-es communication et de + de 600 référent-es web ont été mis en place.

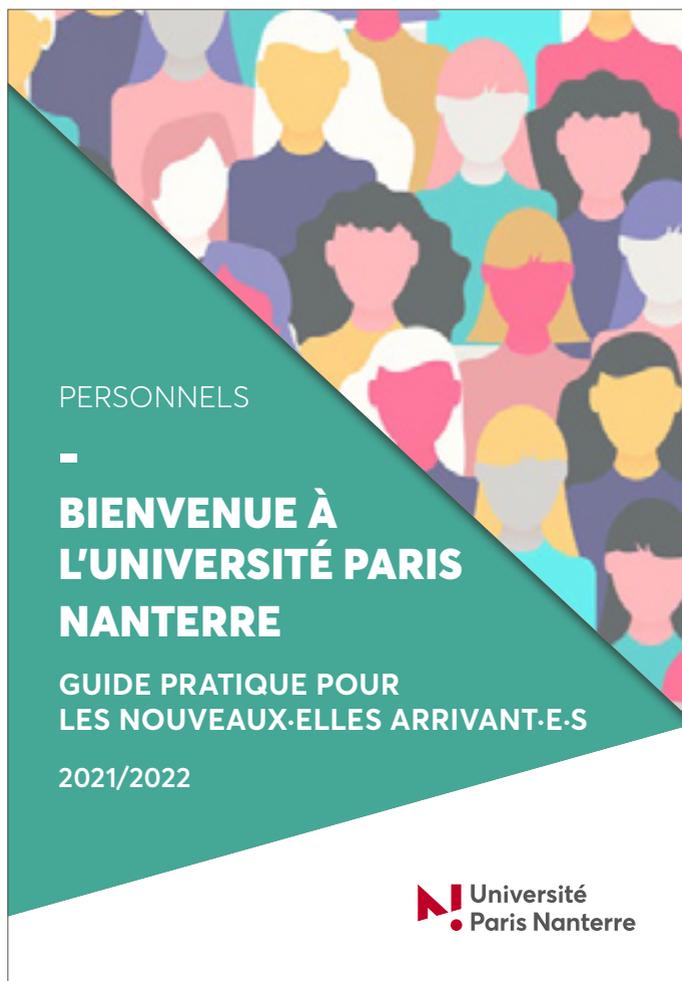
Pour toute action de communication, identifiez la ou le référent-e communication de votre composante, service, structure de recherche ou UFR.

➔ bit.ly/UPN-DIRCOM-reseau-referents

LE GUIDE PRATIQUE DES PERSONNELS 2021/2022

Toutes les informations pratiques pour aider lors de la prise de poste réunies dans un seul guide. Les premières démarches, les sites et incontournables, les outils utiles au quotidien : un guide pratique à mettre entre toutes les mains.

Demandez un exemplaire imprimé à la Direction des ressources humaines ou téléchargez-le depuis la page bit.ly/UPN-guide_pratique_personnels



► LES SERVICES COMMUNS ET GÉNÉRAUX

Le Service des relations internationales (SRI)

Bât. Rémond, 1^{er} étage

Le Service des relations internationales (SRI) a pour mission d'accompagner la stratégie internationale de l'Université Paris Nanterre. Il est chargé de la construction et du suivi des coopérations internationales et des accords bilatéraux avec les partenaires internationaux.

Le SRI promeut et gère la mobilité des étudiant·es et des personnels enseignants et administratifs ainsi que les financements éventuels; il est également en charge de l'accueil des étudiant·es internationaux; il propose également une aide au montage et au suivi de projets européens dans le domaine de la formation (dont le programme Erasmus+).

Le Service des relations internationales assure le suivi de plus de 400 accords avec des universités partenaires dans le monde entier. Conscient de l'intérêt et de l'importance d'un séjour à l'international, il se veut un appui solide pour les enseignant·es-chercheur·es et les étudiant·es qui partent à l'étranger.

L'Université Paris Nanterre est membre de l'alliance EDUC (European Digital UniverCity), qui a été sélectionnée par la Commission européenne parmi les 17 premières universités européennes. Les autres membres de l'alliance sont les universités de Rennes 1, Postdam (Allemagne), Masaryk (République Tchèque), Pécs (Hongrie) et Cagliari (Italie). L'ambition d'EDUC est entre autres de faciliter la mobilité des étudiant·es entre ses membres (voir p.32).

✉ relations-internationales@liste.parisnanterre.fr
➔ international.parisnanterre.fr

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIOIP)

Bât. Ramnoux, rez-de-chaussée

Une équipe est à la disposition des étudiant·es et à leur écoute pour les accueillir, les informer et les accompagner tout au long de leur cursus universitaire. Elle saura les guider dans leurs choix liés à leur projet de formation et à leur

recherche de stage et d'emploi; les agent·es du SCUIOIP peuvent aussi les conseiller et encadrer les étudiant·es dans leur projet de création d'entreprise.

Les professionnel·le·s du SCUIOIP sont également en relation avec les enseignant·es pour mener à bien des projets et des actions, ainsi qu'avec les différents services et composantes pour permettre à l'université d'assurer sa mission d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle.

LE SCUIOIP est composé de 5 entités.

1. Le Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)

➔ suio.parisnanterre.fr

Le SUIO a pour missions l'information, l'accompagnement en orientation et l'aide à la réussite des étudiant·es tout au long de leur parcours d'études.

Il met à la disposition du public une documentation sur les formations et les métiers et guide les étudiant·es dans leurs diverses recherches et démarches (procédure d'inscription, réorientation...).

Différents types de dispositifs sont proposés : entretien de conseil en orientation (en présentiel ou à distance), suivi individuel, séance d'informations, atelier collectif, groupe de discussions...

Le SUIO encadre aussi le tutorat. Dispositif d'aide méthodologique et soutien pédagogique gratuit, il est ouvert à tou·te·s les étudiant·es volontaires de 1^{re} année de Licence et BUT.

✉ tutorat@liste.parisnanterre.fr

Grâce à la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), le SUIO collecte et traite les demandes d'aides financières dans le cadre des commissions d'exonération des frais d'inscription et des commissions d'aides sociales de l'université, en partenariat avec l'assistance sociale du CROUS.

LES SERVICES COMMUNS ET GÉNÉRAUX ◀

2. Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

➔ baip.parisnanterre.fr

Le BAIP a pour mission l'accompagnement à la réussite dans les démarches des étudiant-es pour accéder au monde professionnel. Dans cette perspective, il organise tout au long de l'année universitaire des événements de professionnalisation et de mise en relation avec les milieux professionnels : forums stage et alternance, journées jobs, rencontres métiers, ateliers de coaching sur les techniques de recherche de stage/alternance/emploi et sur la posture professionnelle, concours étudiants dans l'objectif de développer les compétences. Le BAIP accompagne individuellement et collectivement les étudiant-es sur la réalisation du CV, de la lettre de motivation, la préparation à l'entretien et « booste » la mise en relation avec des entreprises.

Le BAIP délivre les conventions de stage par l'intermédiaire de son Bureau des stages. Il diffuse des offres de stage, d'emploi et en alternance sur le *career center* Réseaupro :

➔ reseau.pro.parisnanterre.fr

3. Le Service handicaps et accessibilité (SHA)

➔ bit.ly/UPN-SCUIOIP-SHA

L'Université Paris Nanterre accueille environ 700 étudiant-es en situation de handicap. Pour leur permettre d'exprimer toutes leurs potentialités, le service handicap agit au quotidien.

Le SHA organise les actions qui favorisent les conditions de la réussite académique et l'insertion professionnelle. Pour bénéficiaire des aménagements liés à la compensation du handicap, les étudiant-es doivent être reconnus-es par le Service universitaire de médecine préventive (SUMP), avant le 15 novembre de chaque année. Le SHA participe à l'élaboration d'un plan personnalisé à l'enseignement supérieur et met en place, sous la responsabilité des UFR et de l'IUT, une organisation spécifique pour les examens.

4. Pôle Entrepreneuriat (PEPITE PON)

➔ pepите-pon.fr

PEPITE-PON sensibilise les étudiant-es à l'entrepreneuriat et les accompagne dans le cadre de projets de création d'activité : choix du statut, *business plan*, informations sur les aides à la création, etc. Il organise également des concours pour mettre en valeur les projets étudiants. Grâce à un incubateur d'entreprises (i-Engage), une aide est apportée pour la concrétisation et la valorisation des projets de création d'entreprise/association dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS).

5. L'observatoire de la vie étudiante (OVE)

➔ oue.parisnanterre.fr

L'OVE a pour mission de réaliser des enquêtes qui contribuent à la connaissance de la population étudiante : dans son parcours universitaire, de son environnement social et économique, ainsi que de son devenir professionnel. Ces enquêtes peuvent être ministérielles, ou émanant d'une demande interne à l'université.

L'OVE se charge également de l'analyse et la diffusion des résultats de ces enquêtes et produit également des indicateurs (par exemple, taux de réussite en L1).

Le Service de la formation continue et alternance (SFCA)

Bât. de la Formation Continue

Ce service, en appui aux composantes, propose son expertise afin de déployer une offre de formation professionnelle répondant aux attentes d'un public adulte en reprise d'études (salarié-es et demandeurs et demandeuses d'emploi) : formations diplômantes ou certifiantes, validation des acquis de l'expérience ou bilan de compétences.

Le SFCA dispense également des formations courtes auxquelles il applique les mêmes exigences. Il s'engage à développer et soutenir une politique de formation professionnelle répondant aux besoins en compétences du territoire et aux attentes des administrations et des entreprises.

► LES SERVICES COMMUNS ET GÉNÉRAUX

La modularisation s'articule avec l'évolution du droit à la formation (Compte personnel de formation) et permet de rendre les formations accessibles à chacun, quel que soit son statut. La modularisation des formations longues les rend également plus accessibles par la voie de la validation des acquis.

Le SFCA mène une réflexion en profondeur sur toutes les problématiques liées à la formation professionnelle universitaire pour en assurer son adaptation et sa capacité de différenciation et met en œuvre une offre de formation qui constitue une réponse complète aux besoins actuels des entreprises. Le développement de l'alternance est également un axe stratégique clé pour l'université.

✉ formation-continue@liste.parisnanterre.fr
➔ formation-continue.parisnanterre.fr

LE CFA DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

 **Université Paris Nanterre**
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Le Centre de formation d'apprenti-es accompagne les apprenti-es tout au long de leur projet d'apprentissage, de la recherche de contrat à l'obtention du diplôme.

Les missions du CFA :

- Proposer son savoir-faire pour l'ouverture à l'apprentissage de formations universitaires
- Effectuer la gestion administrative et juridique des contrats d'apprentissage
- Accompagner les composantes pour l'intégration de l'apprentissage dans leurs enseignements
- Assurer la gestion financière de l'apprentissage

➔ cfa.parisnanterre.fr

Le Service universitaire de la formation des maîtres (SUFOM)

Bât. de la Formation Continue

Le SUFOM a pour mission la formation et l'accompagnement des enseignant-es des 1^{er} et 2nd degrés, depuis la Licence jusqu'à la formation continue, en passant par les Masters MEEF et les concours de recrutement. Il est, à ce titre, l'un des pôles de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de l'académie de Versailles.

✉ sufom@liste.parisnanterre.fr
➔ sufom.parisnanterre.fr

Médiadix

Pôle Métiers du livre, Saint-Cloud

Situé au pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud, Médiadix est le centre de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (CRFCB) de la région Ile-de-France.

Il est chargé de la formation continue (stages, préparations de concours, journées d'étude, etc.) des personnels des bibliothèques notamment en Ile-de-France. Il gère et anime la bibliothèque du site de Saint-Cloud, véritable centre spécialisé dans les domaines de la bibliothèque, de l'édition et de la librairie.

Directeur

Christophe PAVLIDÈS

✉ christophe.paulides@parisnanterre.fr
➔ mediadix.parisnanterre.fr



LES SERVICES COMMUNS ET GÉNÉRAUX ◀

Le Service commun de la documentation (SCD)

Bibliothèque universitaire

La bibliothèque universitaire (BU) et les bibliothèques d'UFR offrent de nombreux services aux personnels de l'université dont le prêt de documents (livres, bandes dessinées, films, revues, thèses), le prêt entre bibliothèques (PEB) et l'accès à distance aux ressources en ligne (e-books, bases juridiques, revues, corpus, encyclopédies, presse en ligne française et étrangère).

Certains de ces services nécessitent une inscription gratuite, aux horaires d'ouverture de la BU (documents nécessaires : photographie d'identité, carte ou contrat justifiant de la situation professionnelle).

Les personnels de l'université peuvent participer aux formations aux bases de données, aux outils numériques et autour des archives et de la Science ouverte. Les enseignant-es peuvent nous solliciter pour organiser une formation pour leurs étudiant-es, sur leurs heures de cours ou en dehors.

➔ bu.parisnanterre.fr

01 40 97 72 02

LE PIXEL

Le Pixel

Situé au rez-de-chaussée de l'aile Sud de la BU du campus de Nanterre, le Pixel dispose d'espaces et d'équipements adaptés aux nouvelles manières d'apprendre et de former à l'université.

Il favorise le travail collaboratif, les échanges et les découvertes. Il est conçu comme un lieu d'exploration des ressources (culturelles, pédagogiques et documentaires) et de circulation des savoirs et des idées faisant la part belle à la culture numérique.

Les étudiant-es peuvent réserver ses espaces de travail en groupe de manière autonome, utiliser ses dispositifs numériques et audiovisuels (tables et écrans tactiles, partage d'écran, captation audio et vidéo, visioconférence),

emprunter du matériel informatique pour travailler plus efficacement sur place, participer à des événements culturels (débats de société, rencontres littéraires, projections débats...) et assister à une formation ou un atelier.

Ouverture prévue en septembre 2021.

➔ pixel.parisnanterre.fr

Le Centre optimisé de médiatisation et de technologies éducatives (COMETE)

Bât. Ramnoux

COMETE est un service transversal à toutes les structures de l'université. Il assure le conseil, la formation et l'assistance des enseignant-es pour la conception et la réalisation de contenus médiatisés et l'accompagnement en ligne de leurs étudiant-es. Le service propose les outils suivants : plate-forme Coursenligne (Moodle), blog, captation et podcast de cours et vidéo projecteur interactif, studio d'enregistrement, visio-conférence.

Par ailleurs, il organise et gère des dispositifs de formations entièrement à distance en collaboration avec les UFR, accompagne et soutient les missions internes de l'université en matière de technologies éducatives, et pratique une veille active sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et le e-learning dans l'enseignement.

✉ comete@liste.parisnanterre.fr

➔ service-comete.parisnanterre.fr

COURS EN LIGNE

La plateforme accompagne et complète les enseignements en présentiel et permet de suivre des formations entièrement à distance.

➔ coursenligne.parisnanterre.fr

Découvrez les services à destination des enseignant-es proposé par COMETE :

➔ bit.ly/UPN-COMETE-enseignements

► LES SERVICES COMMUNS ET GÉNÉRAUX

Action culturelle et artistique/Animation du campus et associations (ACA²)

Bât. Ricœur, rez-de-chaussée

Il a pour but de promouvoir la pratique culturelle et artistique à l'université en proposant des ateliers ouverts à tou-te-s, étudiant-es et personnels, encadré-es par des professionnel-le-s : orchestre symphonique, chœur, gamelan, cinéma, photographie, théâtre, modelage, danse, etc. Il propose une programmation culturelle très riche tout au long de l'année sur le campus (expositions, projections de films, spectacles de théâtre et de danse, concerts) dans ses espaces culturels d'exception. Les personnels peuvent également bénéficier de l'offre de billetterie proposée par le service, permettant d'assister à des expositions, des spectacles et des concerts dans les structures culturelles d'Ile-de-France à des tarifs très préférentiels. Il est également en charge de la vie associative étudiante et de l'animation du campus. Pour plus d'informations concernant l'accompagnement associatif et événementiel étudiant, vous pouvez consulter les rubriques concernées sur le site

➔ culture.parisnanterre.fr

Théâtre Bernard-Marie Koltès

Situé au 1^{er} étage du bâtiment Ricœur, le théâtre, muni de 350 places, est un lieu de représentations artistiques uniquement (théâtre, concert, danse). Il peut servir ponctuellement de lieu de répétitions et peut être mis à disposition des compagnies ou des enseignant-es.

Espace Pierre Reverdy

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment Ricœur, l'Espace Pierre Reverdy est une salle de 300 m² prioritairement dédiée aux activités culturelles (expositions, spectacles, rencontres, etc.) qu'il est possible de réserver, sur demande.

LES OFFRES DE L'ACA²

L'ensemble des membres de la communauté de l'Université Paris Nanterre peut **accéder gratuitement à toutes les offres culturelles de la saison** (spectacles, concerts, festivals, etc.), sur présentation d'un justificatif (carte étudiante ou carte professionnelle). En outre, l'ACA² sélectionne parmi les saisons culturelles

des grandes institutions d'Ile-de-France (Opéra de Paris, Grand Palais, Musée du Luxembourg, Théâtre de la Ville, Théâtre de l'Odéon, Philharmonie de Paris, Le Louvre, La Villette, etc.) **des expositions, spectacles, visites du patrimoine et concerts, qui vous sont proposés à des tarifs très préférentiels (de -30% à -50%)**. Enfin l'ACA² vous propose aussi des **ateliers de pratique artistique** au tarif de 25€/semestre ou 40€/an.

Les festivals

Lieu de culture et de rencontres, l'université accueille divers festivals tel que Nanterre Sur Scène (spectacle vivant) ou bien le festival MARTO ! (marionnettes et théâtre d'objets).

Inscrivez-vous à notre newsletter **Point CULTURE CAMPUS !**

Retrouvez nous sur les principaux réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram : **@ACA2Nanterre**

➔ culture.parisnanterre.fr

✉ actionculturelle@liste.parisnanterre.fr

Le Service universitaire de médecine préventive (SUMP)

Bât. Ramnoux, rez-de-chaussée, salle 05

L'équipe de soins du SUMP accueille l'ensemble des membres de la communauté universitaire du campus de Nanterre du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Une équipe pluridisciplinaire de médecins, infirmier-es, psychologues vous accompagne pour une prise en charge de qualité de votre santé dans les règles :

- Secret professionnel;
- Conseils;
- Prévention.

Les consultations sont gratuites et sur rendez-vous. Possibilité de consulter un-e tabacologue.

✉ medecine-preventive@liste.parisnanterre.fr

LES SERVICES COMMUNS ET GÉNÉRAUX ◀

Le Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) Centre sportif universitaire (CSU)

Le SUAPS propose à l'ensemble de la communauté universitaire de très nombreuses activités physiques et sportives. L'université est dotée de plusieurs infrastructures sportives :

- Un gymnase;
- Une salle de musculation et de cardio;
- Une salle d'haltérophilie;
- Une salle de danse;
- Une salle omnisport;
- Un dojo;
- Une piscine olympique;
- Une piste d'athlétisme.

Par ailleurs **le SUAPS propose plus de 50 activités sportives accessibles aux personnels et étudiant-es** et un espace santé (ostéopathes, podologues, nutrition, santé, bien-être).

Les droits d'adhésion donnent accès à toutes les activités et à tous les cours encadrés (hors piscine en accès libre et tennis) sous réserve des places disponibles.

Les tarifs varient en fonction de votre statut (étudiant, personnel, extérieur).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour constituer votre dossier d'inscription :

- Se connecter sur [suaps.it](https://suaps.parisnanterre.fr) pour se pré-inscrire;
- Un chèque à l'ordre de "l'agent comptable UPN" ou un paiement par carte bleue;
- Un certificat médical de moins de 3 mois;
- Un cadenas;
- Une photocopie de l'attestation d'adhésion au Service d'action sociale (SAS).

Les formules d'adhésion (avec adhésion SAS) :

1. Tous sports salles : 18,50 €
2. Tous sports salles + piscine / tennis : 33,50 €
3. Tous sports salles + piscine + tennis : 48,50 €

Les formules d'adhésion (sans adhésion SAS) :

1. Tous sports salles : 37 €
2. Tous sports salles + piscine / tennis : 67 €
3. Tous sports salles + piscine + tennis : 97 €

➔ suaps.parisnanterre.fr

Le service Responsabilité sociétale des universités et développement durable (RSUDD)

Bât. Éphémère 1

Créé en juillet 2017, le service RSUDD est né de la volonté de faire exister par un ancrage institutionnel fort et pérenne, les multiples engagements sociaux et sociétaux menés par l'Université Paris Nanterre.

Couvrant des domaines très larges (de l'accueil des étudiant-es réfugié-es à la mise en place d'un éco-campus en passant par une université de la culture permanente) le service se déploie sur 3 pôles qui intègrent chacun un enjeu sociétal majeur :

- Un pôle dédié à la transition écologique;
- Un autre axé sur la solidarité et l'engagement;
- Un dernier pôle, science et société attaché à l'ouverture de l'université et des partages de savoir sur son territoire.

Première université de France à s'être dotée d'un service entièrement consacré à la RSU, l'Université Paris Nanterre participe ainsi à la construction d'une identité nouvelle de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Directeur ou directrice

En cours de recrutement

Responsable administratif et financier

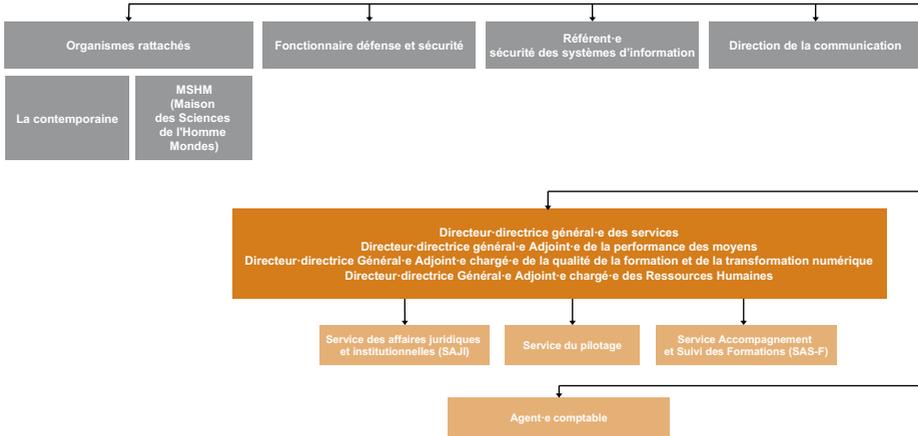
Youssef ETTAÏ

✉ yettai@parisnanterre.fr

➔ rsudd.parisnanterre.fr



ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ

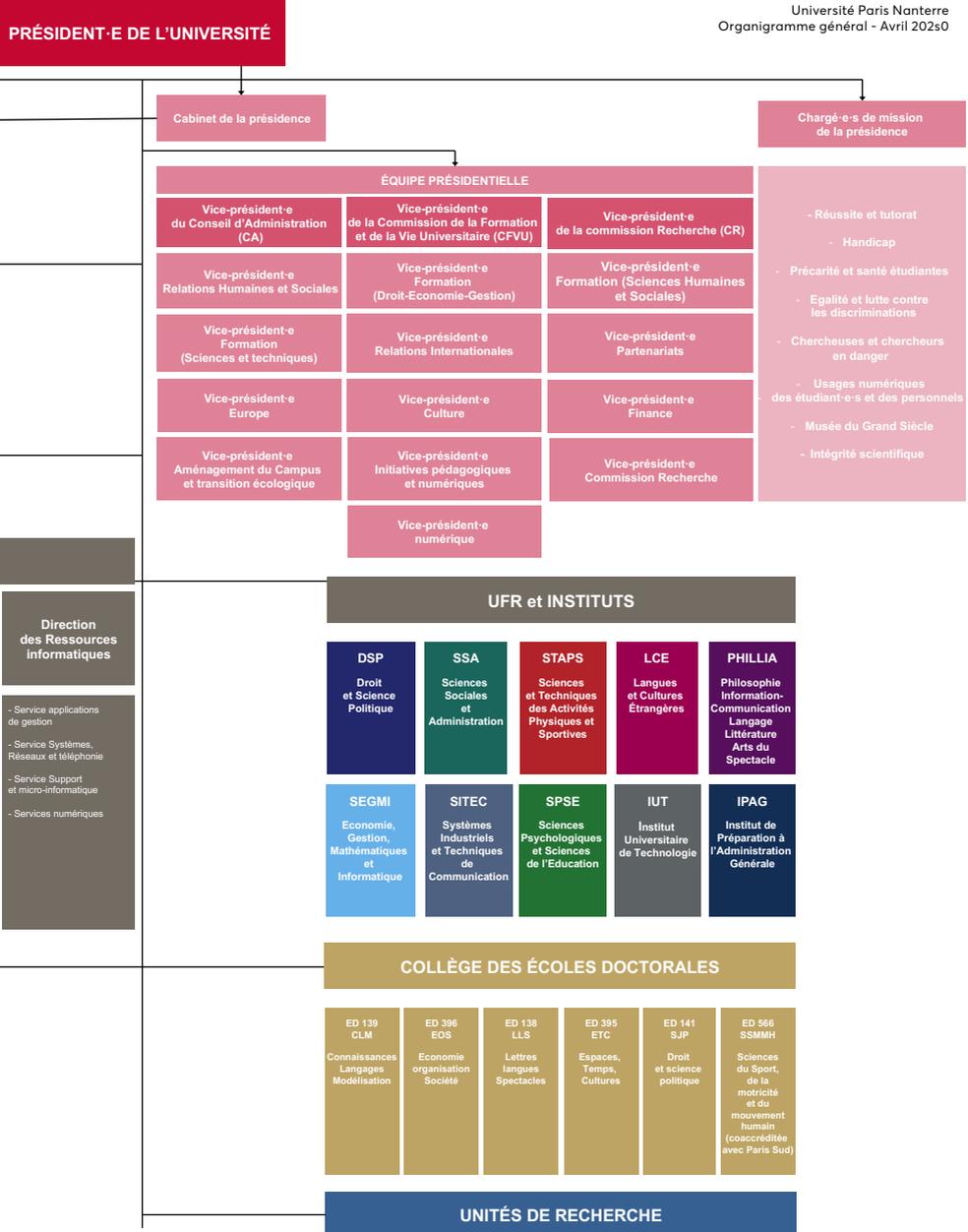
Direction des Affaires Logistique et Optimisation des Environnements au travail	Direction de la Sécurité et de la Sécurité Incendie	Direction des Etudes et de la Scolarité	Direction Financière et Comptable	Direction du Patrimoine	Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales	Direction des Ressources Humaines
<ul style="list-style-type: none"> - Pôle logistique - Pôle chauffeurs / livreurs / Manutentionnaires - Pôle courrier - Pôle standard - Pôle traitement des Archives - Pôle déchets et valorisation - Pôle imprimerie AIR - Moyens financiers – ADE - Appui au pilotage - Hygiène Sécurité et Conditions de Travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Unité de sécurité générale - Cellule d'appui et de soutien DSSI 	<ul style="list-style-type: none"> - Service des inscriptions - Service d'accueil des étudiants étrangers - Service des bourses - Service des diplômes - Cellule Applications Scolarité 	<p>Direction financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service Contrôle Interne - Service APPUI SIFAC - Service budget et recettes - Service Dépenses-missions - Service Marchés Publics <p>Agence comptable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trésorerie / Comptabilité Générale / suivi actif - Recouvrement - Visa recettes - Visas dépenses - Service facturier (SFACT) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle maîtrise des ouvrages travaux - Pôle maintenance - Pôle financier 	<ul style="list-style-type: none"> - Service administratif de la recherche - Service financier de la recherche et des études doctorales - Service de la valorisation et d'appui à la recherche - Presses universitaires de Paris Nanterre - Service des études doctorales 	<ul style="list-style-type: none"> - Service des Personnels Enseignants (SPE) - Service des Personnels BIATSS - Service du Contrôle et Suivi de la Paie et Pensions - Service de l'Accompagnement Individuel

SERVICES COMMUNS ET GÉNÉRAUX

<p>Action Culturelle et Artistique / Animation du Campus et Associations (ACA*)</p>	<p>Service Commun Universitaire d'Information et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP)</p>	<p>Centre Optimisé de Médialisation et de Technologies Educatives (COMETE)</p>	<p>Service de la Formation Continue et Alternance (SFCA)</p>	<p>Service Universitaire de Médecine Préventive (SUMP)</p>	<p>Service des Relations Internationales (SRI)</p>
<p>Médiadix Centre régional de formation des bibliothécaires</p>	<p>Service de l'Action Sociale (SAS)</p>	<p>Service Commun de la Documentation Bibliothèque Universitaire (SCD – BU)</p>	<p>Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS)</p>	<p>Service Universitaire de Formation des Maîtres (SUFOM)</p>	<p>Service Responsabilité Sociétale des Universités et Développement Durable (RSU-DD)</p>

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL ◀

Université Paris Nanterre
Organigramme général - Avril 2020s0



► LES STRUCTURES DE FORMATION ET DE RECHERCHE

LES UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR)

Constituées en application de la loi du 26 janvier 1984, les UFR ont, dans notre université, un caractère généralement pluridisciplinaire. Chacune regroupe un ensemble de formations et de laboratoires de recherche qui contribuent à l'avancée des connaissances, à la diffusion du savoir et assurent la réputation de l'université. Dans chaque UFR, institut ou département, l'ensemble de la communauté universitaire est représentée (personnels et étudiant-es). Ces conseils élisent une direction et votent les grands axes de la politique de la composante : objectifs, moyens, etc. Depuis 2005, les études sont organisées dans le cadre du LMD. À ce jour, l'université compte 8 UFR : bit.ly/UPN_UFR

NI LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES (LCE)

● Campus Nanterre, bât. Maier

- Allemand
- Espagnol
- Études anglo-américaines
- Italien
- Portugais
- Russe
- Langues étrangères appliquées (LEA)
- Autres langues (arabe, chinois, grec moderne)
- Centre de ressources en langues (CRL)

NI SCIENCES ÉCONOMIQUES, GESTION, MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE (SEGM)

● Campus Nanterre, bât. Allais

- Économie et Économie-langues
- Gestion et Gestion-langues
- Mathématiques et Informatique

NI PHILOSOPHIE, INFORMATION ET COMMUNICATION, LANGAGE, LITTÉRATURE, ARTS DU SPECTACLE (PHILLIA)

● Campus Nanterre, bât. Ricœur

- Arts du spectacle
- Sciences de l'information et de la communication
- Lettres modernes
- Langues et littératures grecques et latines
- Philosophie
- Sciences du langage

NI SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION (SSA)

● Campus Nanterre, bât. Lefebvre

- Administration économique et sociale (AES)
- Anthropologie
- Histoire
- Histoire de l'art et Archéologie
- Géographie et Aménagement
- Sociologie et Sciences sociales

NI SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET SCIENCES DE L'ÉDUCATION (SPSE)

● Campus Nanterre, bât. Zazzo

- Psychologie
- Sciences de l'éducation

NI DROIT ET SCIENCE POLITIQUE (DSP)

● Campus Nanterre, bât. Veil

- Droit
- Droit étranger
- Droit/Économie
- Institut d'études judiciaires (IEJ)
- Science politique

NI SYSTÈMES INDUSTRIELS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION (SITEC)

● Campus Ville-d'Avray/Saint-Cloud

- Métiers du Livre
- Sciences de l'ingénieur-e
- Communication audiovisuelle

NI SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

● Campus Nanterre, bât. Milliat

- Activité Physique Adaptée et Santé
- Éducation et Motricité
- Entraînement Sportif
- Management du Sport
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportive

LES INSTITUTS



L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT)

Campus Ville-d'Avray

- Génie électrique et Informatique industrielle (GEII)
- Génie mécanique et productique (GMP)
- Génie thermique et énergie (GTE)

Site de Saint-Cloud

- Information et communication option Métiers du Livre (INFOCOM)

Campus de Nanterre

- Gestion des entreprises et des administrations (GEA)
- Carrières sociales (CS)
- Techniques de commercialisation (TC)



L'INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (IPAG)

Pôle Universitaire Léonard de Vinci (PULV) - Courbevoie-la Défense

L'IPAG a pour mission d'organiser des préparations aux différents concours externes et internes de la fonction publique et aux diplômes de la Licence d'administration publique (LAP) et du Master d'administration public (MAP 1/2).

LES ÉCOLES DOCTORALES

La formation à la recherche est assurée par 6 écoles doctorales qui accueillent près de 1 400 doctorant·es de toutes nationalités issu·es des disciplines relevant des Lettres, Sciences humaines et sociales mais également des Mathématiques et des Sciences de l'ingénieur·e. Les écoles doctorales assistent, jusqu'à la soutenance de leur thèse, les futur·es docteur·es de l'université, renforçant ainsi son statut de pôle d'excellence scientifique francilien. Créé en 2012, le Collège doctoral réunit les 6 écoles. Il contribue à l'élaboration de la politique de l'université en matière de formation doctorale et à donner une plus grande visibilité au doctorat et à ses débouchés.

Lettres, langues, spectacles (LLS - ED 138)

➔ ed-lls.parisnanterre.fr

Connaissance, langage et modélisation (CLM - ED 139)

➔ ed-clm.parisnanterre.fr

Droit et sciences politiques (DSP - ED 141)

➔ ed141.parisnanterre.fr

Espaces, temps, cultures (ETC - ED 395)

➔ ed-etc.parisnanterre.fr

Économie, organisations et société (EOS - ED 396)

➔ ed-eos.parisnanterre.fr

Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain (SSMMH - ED 566)

École doctorale accréditée avec les universités Paris Descartes et Paris-Sud

➔ universite-paris-saclay.fr

► LES STRUCTURES DE FORMATION ET DE RECHERCHE

LISTE DES STRUCTURES DE RECHERCHE

Archéologies et Sciences de l'Antiquité [ArScAn] www.arscan.fr

Centre de Droit Pénal et de Criminologie [CDPC] cdpc.parisnanterre.fr

Centre du Droit Civil des Affaires et du Contentieux Économique [CEDCACE] cedcace.parisnanterre.fr

Centre de Droit International de Nanterre [CEDIN] cedin.parisnanterre.fr

Centre d'Études Juridiques Européennes et Comparées [CEJEC] cejec.parisnanterre.fr

Centre d'Études et de Recherches sur l'Espace Germanophone [CEREG] cerreg.parisnanterre.fr

Centre d'Études et de Recherches sur les Organisations et les Stratégies [CEROS] ceros.parisnanterre.fr

Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit [CHAD] chad.parisnanterre.fr

Clinique Psychanalyse Développement [CLIPSYD] clipsyd.parisnanterre.fr

Centre de Recherche en Droit Public [CRDP] crdp.parisnanterre.fr

Centre de Recherches Anglophones [CREA] crea.parisnanterre.fr

Centre de recherches éducation et formation [CREF] cref.parisnanterre.fr

Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris [CRESPPA] www.cresppa.cnrs.fr

Centre de Recherches Pluridisciplinaires Multilingues [CRPM] crpm.parisnanterre.fr

Centre des Sciences des Littératures en langue Française [CSLF] cslf.parisnanterre.fr

Centre de Théorie et Analyse du Droit [CTAD] ctad.parisnanterre.fr

Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère Numérique - Paris - Ile-de-France [DICEN IDF] www.dicen-idf.org

EconomiX economix.fr

Études romanes [Études romanes] etudesromanes.parisnanterre.fr

Fédération de Recherche pour les Sciences Sociales des Comportements Humains [S2CH]

Fédération de recherche Sciences de l'Éducation, Psychologie et Neurosciences [EPN-R] epnr.parisnanterre.fr

Fédération interdisciplinaire de Nanterre en Droit [FIND] find.parisnanterre.fr

Fonctionnement et Dysfonctionnement Cognitifs : les âges de la vie [DysCo] dysco.parisnanterre.fr

LES STRUCTURES DE FORMATION ET DE RECHERCHE ◀

Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, et les pratiques éducatives et scolaires [GRHAPES] www.inshea.fr/content/recherche/presentation-du-grhapes

Histoire des Arts et des Représentations [HAR] har.parisnanterre.fr

Histoire médiévale et moderne [MEMO] memo.parisnanterre.fr

Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société [IDHES] idhes.parisnanterre.fr

Institut de Recherches Philosophiques [IREPH] ireph.parisnanterre.fr

Institut de Recherche Juridique sur l'Entreprise et les Relations Professionnelles [IRERP] droitsocial.parisnanterre.fr

Institut des Sciences sociales du Politique [ISP] isp.cnrs.fr

Labex - Les passés dans le présent passees-present.eu

Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces [LADYSS] www.ladyss.com

Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale [LAPPS] lapps.parisnanterre.fr

Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement [LAVUE] www.lavue.cnrs.fr

Laboratoire Ethologie Cognition Développement [LECD] lecd.parisnanterre.fr

Laboratoire d'études de genre et de sexualité [LEGS] legs.cnrs.fr

Laboratoire Énergétique Mécanique Électromagnétisme [LEME] leme.parisnanterre.fr

Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative [LESC] lesc-cnrs.fr

Laboratoire Interactions Cognition Action Émotion [LICAÉ]

Laboratoire Interdisciplinaire de Neurosciences, Physiologie et Psychologie : Activité Physique et Santé [LINP2]

Laboratoire Thermique Interfaces Environnement [LTIE] ltie.parisnanterre.fr

Littérature et Poétique Comparées [LIPO] www.litterature-poetique.com

Modélisation aléatoire de Paris X [MODAL'X] modalx.parisnanterre.fr

Modèles Dynamiques, Corpus [MoDyCo] www.modyco.fr

Mondes Américains [Mondes Américains] mondes-americains.parisnanterre.fr

Maison des Sciences de l'Homme-Mondes [MSH-MONDES] www.mshmondes.cnrs.fr

Préhistoire et Technologie [Préhistoire et Technologie] www.pretech.cnrs.fr

Sociologie, philosophie et socio-anthropologies politiques [SOPHIAPOL] sophiapol.parisnanterre.fr

► LES STRUCTURES DE FORMATION ET DE RECHERCHE

LES ORGANISMES RATTACHÉS

La contemporaine. Bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains

Bât. La contemporaine



À la fois bibliothèque, centre d'archives et musée, La contemporaine est la seule institution en France à collecter, conserver et communiquer des collections sur toute l'histoire des XX^e et XXI^e siècles. Aujourd'hui, elle propose à la consultation plus de 4,5 millions de documents, livres, presse, tracts, archives privées, films, documents sonores, peintures, estampes, photographies, affiches, dessins de presse et objets.

À l'automne 2021, La contemporaine inaugure un nouvel équipement à l'entrée du campus. Ce bâtiment offre une salle de lecture de 120 places, ouverte à toute personne intéressée par les collections, un musée permanent (l'Atelier de l'histoire), des salles d'expositions temporaires et des espaces pédagogiques.

Ouvert à un large public, l'Atelier de l'histoire interroge notre relation à l'histoire contemporaine et à ses sources : à partir de quelles pièces l'histoire s'écrit-elle ? Quelle interaction y a-t-il entre les points de vue historien, militant et citoyen ?

► lacontemporaine.fr

Maison des Sciences de l'Homme - Mondes (MSH-Mondes)

Bât. Ginouvès

La MSH-Mondes, membre du réseau national des MSH et sous la triple tutelle du CNRS et des universités Paris Nanterre et Paris 1 Panthéon-



Sorbonne, est un lieu de recherche, de rencontres pluridisciplinaires, de formation à la recherche et de diffusion des connaissances scientifiques. La MSH-Mondes compte une unité de service et de recherche (USR) et 7 laboratoires résidents (Archam, ArScAn, ISP, Lavue, Lesc, PréTech, ArchAm et

Trajectoires). Elle joue aussi son rôle d'accueil pour des projets s'inscrivant dans le champ de ses 6 axes scientifiques :

- Transitions;
- Circulations;
- Imaginaires
- Objets;
- Les sociétés humaines face à la mort;
- L'humain en sciences humaines et sociales.

► mshmondes.cnrs.fr

facebook : [@MshMondesNanterre](https://www.facebook.com/MshMondesNanterre)

vimeo : vimeo.com/mshmondes

Le Labex « Les passés dans le présent : histoire, patrimoine, mémoire »

Le Labex « Les passés dans le présent : histoire, patrimoine, mémoire » est un programme de recherche collectif, financé par Programme



Investissement d'Avenir (PIA) et coordonné par l'Université Paris Nanterre. Il associe des universitaires de plusieurs disciplines des

Sciences Humaines et Sociales (SHS) présentes sur le campus et des professionnel-le-s de la conservation du patrimoine. Cette dynamique collaborative questionne la présence du passé dans la société contemporaine et à toutes les époques. Elle interroge plus spécifiquement les médiations de l'histoire à l'ère du numérique, les politiques de mémoire, les appropriations culturelles et sociales du passé en lien avec les politiques patrimoniales. Au cœur des humanités numériques, les équipes soutenues développent ensemble des dispositifs innovants de transmission et de partage des savoirs, tout en menant une réflexion épistémologique sur ces technologies.

Il réunit la MSH-Mondes, le musée La contemporaine et 6 unités de recherche de l'Université Paris Nanterre, ainsi que la Bibliothèque nationale de France, le Musée du Quai Branly et le musée d'Archéologie nationale. Il est porté par l'université en association avec le CNRS.

► passes-present.eu

LES STRUCTURES DE FORMATION ET DE RECHERCHE ◀

La Fondation

Bât. Weber

Véritable partie prenante des projets de l'université, la Fondation Université Paris Nanterre est un vecteur d'ouverture visant à développer les champs d'interaction entre l'université et le monde socio-économique. Grâce à la structuration de chaires de recherche, elle agit afin de faciliter la construction de passerelles entre



Fondation

la recherche universitaire et les acteurs de la société civile pour une offre accrue de stages en entreprises pour les étudiant·es, ou de bourses d'études ou de recherche dans des entreprises partenaires et des institutions prestigieuses à l'international.

La Fondation permet également de mobiliser des ressources financières nouvelles en soutien aux actions de l'université comme le fonds de solidarité créé pour venir en aide aux étudiant·es précaires lors de la crise sanitaire du Covid-19.

En janvier 2020 la Fondation a lancé Alumni Université Paris Nanterre, premier réseau institutionnel de ses ancien·ne·s étudiant·es. Réunie autour de l'histoire de l'Université Paris Nanterre et de ses valeurs, la communauté Alumni Université Paris Nanterre favorise les échanges dans de multiples domaines (professionnel, coaching/cooptation, culturel...).

🔗 fondation.parisnanterre.fr

✉ fondation@liste.parisnanterre.fr

Alumni Université Paris Nanterre



Le premier réseau institutionnel des ancien·ne·s étudiant·es et anciens personnels de notre université.

Aujourd'hui, les anciens personnels de notre université ont la possibilité de rejoindre la plateforme Alumni Université Paris Nanterre et retrouver la grande communauté des ancien·ne·s étudiant·es et personnels d'une université unique intégrée à la mémoire collective française.

Lancé en début 2020 par la Fondation Université Paris Nanterre, le réseau Alumni Paris Nanterre représente une ressource à même de vous accompagner dans la mise en valeur de votre carrière ainsi que de manifester votre soutien aux nouvelles générations.

Enseignant·es-chercheur·es et personnels administratifs, votre parcours professionnel a du lien avec l'Université Paris Nanterre, son histoire, ses valeurs; une fois votre contrat achevé, votre inscription au réseau Alumni Université Paris Nanterre vous donnera accès aux informations et opportunités d'une communauté agissante et solidaire.

🔗 alumni.parisnanterre-fondation.org

✉ alumni@parisnanterre-fondation.org

► PARTENARIATS

L'UNIVERSITÉ EST MEMBRE DE



ComUE Université Paris Lumières (UPL)

La Communauté d'universités et d'établissements Université Paris Lumières regroupe trois membres fondateurs : l'Université Paris Nanterre, l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis et le CNRS. La ComUE UPL inclut l'École Universitaire de Recherche (EUR) ArTeC, le Nouveau Coursus Universitaire (NCU) So Skilled !, le Nouveau Collège d'études politiques (NCEP), et accueille comme composante le Collège International de Philosophie (CiPh). La ComUE UPL compte également 16 membres associés, dont la Bibliothèque nationale de France, les Archives nationales, le Musée du Quai Branly, le Louvre, l'ENS Louis Lumières, l'Académie Fratellini, l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), et l'École supérieure de travail social (ETSUP). L'UPL développe avec ces membres associés des collaborations dans des domaines variés, parmi lesquels arts et création, patrimoine et conservation, sciences politiques, handicap, travail social.

➔ u-plum.fr

CAMPUS CONDORCET Paris–Aubervilliers

Campus Condorcet

L'établissement public Campus Condorcet est un grand campus en Sciences Humaines et Sociales (SHS) situé au nord de Paris. Il rassemble onze universités et organismes : le CNRS, l'EHESS, l'EPHE, l'INED, la FMSH, l'École Nationale des Chartes et les universités Paris 1–Panthéon Sorbonne, la Sorbonne Nouvelle, l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis, l'Université Sorbonne Paris Nord et l'Université Paris Nanterre. Le Campus Condorcet inclut notamment un Grand Équipement Documentaire (GED), un centre de colloques, des logements pour chercheurs et chercheuses invité-es, ainsi qu'un hôtel à projets. Les objectifs du Campus Condorcet sont les suivants : favoriser l'interdisciplinarité aux interfaces des SHS, intensifier les mises en réseau internationales, s'engager sur le territoire et sur les enjeux socio-économiques, et faire référence au niveau mondial en SHS.

➔ campus-condorcet.fr



European Digital UniverCity

L'alliance européenne EDUC (European Digital UniverCity) rassemble les universités de Cagliari (Italie), de Masaryk (République Tchèque), de Potsdam (Allemagne), de Pécs (Hongrie), de Rennes 1 et l'Université Paris Nanterre. EDUC repose sur l'innovation pédagogique via les outils numériques et des dispositifs d'ouverture disciplinaire, au service de la mobilité des étudiant-es ainsi que des personnels enseignants-chercheurs et administratifs. Le projet EDUC SHARE, volet recherche de l'alliance EDUC, est centré sur le partage des pratiques et vise à favoriser l'interconnexion des écosystèmes de recherche et d'innovation des membres de l'alliance.

➔ educalliance.eu

L'Université Paris Nanterre est également membre de :

- La Conférence des Présidents d'Université (CPU) cpu.fr
- Institut d'Études Avancées de Paris (IEA) paris-iea.fr
- The Conversation theconversation.com
- Université Numérique Île-de-France (UNIF) unif.fr

NOS PARTENAIRES AU SEIN DE LA COMUE



Retrouvez l'intégralité de nos partenariats sur la page bit.ly/UPN-partenariats.

► VIE DES PERSONNELS

LE SERVICE D'ACTION SOCIALE (SAS)

Créé en 2007, le SAS met l'action sociale au centre de la vie universitaire en s'adressant à l'ensemble des personnels. **L'action sociale, collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des fonctionnaires et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de la famille (enfance, loisirs, scolarité, vacances) ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.** Ce principe, énoncé par la loi, est le fondement même du Service d'action sociale géré « par » et « pour » les personnels.

Des actions sociales d'initiative universitaire (ASIU) complètent les prestations interministérielles (PIM) telles que la participation aux colonies et aux voyages linguistiques pour les enfants, aux séjours d'été en famille, à l'adhésion aux activités du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS), à la billetterie culturelle et à la restauration.

Accueil

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment Veil, le bureau du SAS vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Offres du SAS

Le SAS propose aux personnels diverses réductions d'offres culturelles :

- Des tickets de cinéma (UGC, MK2, Pathe Gaumont, CGR);
- La carte CEZAM;
- tickets d'entrées pour parcs et musées (Aquarium de Paris, Parc Astérix, Disneyland, Mer de sable, Musée Grévin, Parc Saint-Paul, Thoiry, Zoo de Beauval, Jardin d'acclimatation);
- Des sorties culturelles;
- Des spectacles;
- Des actions sociales d'initiatives universitaires (ASIU).

Les demandes pour l'obtention des offres sont à effectuer directement depuis le site de ce service.

Retrouvez toutes les offres sur le site du SAS :

➔ sas.parisnanterre.fr

Contact

➔ bit.ly/UPN-SAS-contact

Responsable du service

Catherine Merrien - 01 40 97 76 86 - cmerrien@parisnanterre.fr

Secrétaire du service

Danièle Pinard - 01 40 97 49 55 - daniele.pinard@parisnanterre.fr

Assistant-e social-e du personnel

En cours de recrutement - 01 40 97 98 09

Accompagnement social

L'assistant-e social-e chargé-e des personnels intervient à la demande d'un-e agent-e, de l'administration ou d'un tiers partenaire. Elle ou il accueille, écoute, informe, oriente et propose un accompagnement aux agent-es rencontrant des difficultés professionnelles ou personnelles, dans le strict respect de la vie privée et la garantie du secret professionnel. Elle ou il apporte une expertise sociale dans les dispositifs d'aide et lors des commissions sociales.

L'assistant-e social-e reçoit sur rendez-vous, par téléphone ou par e-mail, dans son bureau ou lors de ses permanences sur les sites de Ville-d'Avray et de Saint-Cloud.

01 40 97 98 09

LA CELLULE DE VEILLE MÉDICO-SOCIALE

Elle est composée d'acteurs et d'actrices disposant de compétences complémentaires (DRH, médecine de prévention, assistant-e social-e). Leur travail collaboratif vise la préservation de la santé au travail et le maintien dans l'emploi.

La cellule de veille médico-sociale a pour mission de :

- Repérer et signaler les situations professionnelles et/ou personnelles affectant la santé des agent-es ou susceptibles de générer du mal-être au travail,
- Proposer des actions ou des orientations en vue d'améliorer et d'optimiser l'accompagnement des individus fragilisés ou des collectifs de travail,
- Identifier et mettre en œuvre les solutions permettant le maintien dans l'emploi et la préservation de la santé.

Elle est coordonnée par la directrice des ressources humaines et est constituée du ou de la médecin de prévention, de l'infirmière des personnels, de l'assistant-e social-e des personnels et de la ou du chef-fe de service de l'accompagnement individuel.

Les réunions visent, par le travail collaboratif des acteurs et actrices clés du maintien dans l'emploi, à appréhender la situation globale d'un individu : médicale, personnelle, professionnelle, matérielle, psychologique, etc. La démarche comprend la prise en compte de la situation individuelle de l'agent-e ainsi que sa situation au sein du collectif de travail.

Chaque membre du groupe présente les situations qui ont été portées à sa connaissance.

Au vu des contraintes médicales de l'agent-e et de son contexte personnel et professionnel, la concertation vise à définir la ou les solutions la ou les plus adaptées : accompagnement médical, social ou organisationnel.

ESPACE D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE

Si vous rencontrez des difficultés dans votre vie professionnelle ou personnelle, vous avez la possibilité d'en parler en entretien individuel avec un-e psychologue, en toute confidentialité. Prise de rendez-vous au **0 805 500 005 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30** en indiquant que vous travaillez à l'Université Paris Nanterre.

ACCOMPAGNEMENT DES HANDICAPS

Le schéma directeur handicap adopté par l'université vise à déployer des actions pour :

- L'accessibilité des études;
- L'accessibilité des bâtiments;
- Le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Le Service handicap et accessibilité (SHA) du SCUIOIP s'adresse aux étudiant-es en situation de handicap pour l'aménagement des études.

Déclarer votre handicap

Le Service de l'accompagnement individuel DRH 4 (SerAI) au sein de la Direction des ressources humaines s'adresse aux personnels en situation de handicap et met en œuvre les aménagements de poste.

✉ handicap@liste.parisnanterre.fr

LES REGISTRES SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Article 3-2 du décret n°2011-774 du 28 juin 2011

Les registres santé et sécurité au travail sont ouverts aux personnels et aux usagers de l'établissement. Chaque agent·e a la possibilité d'inscrire sur ce registre toutes les observations et toutes les suggestions qu'elle ou il juge opportun de formuler dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail. Chacun·e peut y consigner des observations ou suggestions relatives à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail : risque éventuel observé ou encouru, incident ou accident vu ou vécu, dysfonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité, suggestion par rapport à l'environnement de travail : éclairage, bruit, température...

Ces registres sont disponibles aux loges d'accueil et de sécurité de chaque bâtiment. Ils sont tenus par le Pôle prévention rattaché à la DALOE. Les observations portées sur ces registres, et les réponses (les mesures prises) sont présentées lors de chaque réunion du CHSCT. Les inspecteurs et inspectrices de santé et sécurité au travail, ont la possibilité de les consulter à tout moment

SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT

En cas de désordres ou dysfonctionnements liés au matériel informatique, aux cours à distance, au ménage et à la maintenance technique, il est conseillé de passer, dans un premier temps, par les procédures internes aux services concernés :

- DRI (informatique) : helpdesk.parisnanterre.fr
- Comete (cours à distance) : comete@liste.parisnanterre.fr
- DALOE (ménage) : gilles.estrailler@parisnanterre.fr
- Pôle Entretien et Maintenance de la Direction du Patrimoine pour les demandes d'intervention ou signalements de désordres affectant le patrimoine (ascenseur bloqué, ferme-porte, disjonction, remplacement d'ampoules, problèmes électriques, portes, toilettes bouchées, tags, ...) :
 1. Par le biais des responsables de bâtiments ou appariteur·rice·s de loge;
 2. Par le biais du formulaire de signalement intranet : bit.ly/UPN-intervention-urgence

Dans les deux cas, le Pôle maintenance de la Direction du Patrimoine informe la ou le responsable administrative de l'UFR ou du service, la demandeuse ou le demandeur et ainsi que la ou le responsable du bâtiment concerné du traitement de la demande et des suites données à celle-ci.

Le registre spécial de signalement de danger grave et imminent

Articles 5-6 à 5-8 du décret 85-453 du 28 mai 1982 modifié

Si un·e agent·e a un motif raisonnable de penser qu'une situation de travail présente un danger grave et imminent (survenance d'un événement dans un avenir très proche voire immédiat) pour sa vie et sa santé, ou qu'elle ou il constate toute défectuosité dans les systèmes de protection, elle ou il alerte immédiatement la ou le chef·fe d'établissement. L'agent·e a la possibilité si la situation l'exige, d'exercer son droit de retrait selon la procédure d'alerte et de droit de retrait.

De même, si un·e représentant·e du personnel au CHSCT constate qu'il existe une cause de danger grave et imminent, notamment par l'intermédiaire d'un·e agent·e, elle ou il en alerte immédiatement la ou le chef·fe d'établissement et consigne cet avis dans le registre.

Le danger en cause doit être grave et susceptible de produire un accident ou une maladie entraînant un décès ou paraissant devoir entraîner une incapacité permanente ou temporaire prolongée.

À la suite de ce signalement, la ou le cheffe d'établissement réalise une enquête immédiate et, le cas échéant prend les mesures de protection et de prévention nécessaires pour remédier à la situation. Ces mesures sont communiquées au CHSCT.

Ce registre est disponible au secrétariat de la Direction générale des services (DGS) au bâtiment Grappin (1^{er} étage, bureau B112).

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Article L.4121-1 à 3 et R.4121-1 du code du travail

La ou le cheffe d'établissement évalue les risques afin de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agent-es.

Elle ou il transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques (Décret 2001-1016 du 05 novembre 2001).

Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'établissement et un programme annuel d'actions de prévention.

Pour toute question relative au DUERP et à la prévention des risques professionnels au sein de l'université :

✉ daloe.prevention@liste.parisnanterre.fr



LA CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT

de l'Université Paris Nanterre
face aux violences sexistes et sexuelles

DANS QUEL CAS ET COMMENT Y FAIRE APPEL ?



LA CELLULE, C'EST QUOI ?

➔ **UN CONTACT UNIQUE :**
✉ violences.sexistes.sexuelles@liste.parisnanterre.fr

JE PEUX SAISIR LA CELLULE D'ÉCOUTE SI :

- ➔ **JE SUIS TÉMOIN** d'une situation de violence sexiste et/ou sexuelle
- ➔ **J'AI SUBI** une ou des violences sexistes et/ou sexuelles à l'université ou à l'extérieur
- ➔ **JE SUIS UN MEMBRE** de la communauté universitaire, personnel ou étudiant·e

JE PEUX
SAISIR
LA CELLULE
D'ÉCOUTE



QUE SE PASSE-T-IL UNE FOIS QUE J'AI SAISI LA CELLULE ?

- ➔ **Seules 5 personnes** sont destinataires du témoignage par mail (la chargée de mission et la chargée de projet de la Mission Égalité de l'université, ainsi que 3 personnels du pôle médico-social de la cellule)
- ➔ **Un entretien confidentiel** me sera proposé par le pôle médico-social
- ➔ **Un rapport anonyme** sera ensuite transmis à la cellule de lutte contre les violences sexistes et sexuelles



Sur la base de ce rapport, la cellule détermine s'il y a lieu de donner des suites à mon signalement :

Elle peut, si j'en suis d'accord, inviter l'auteur·e désigné·e des agissements à un entretien ou encore déclencher une procédure d'enquête interne à l'issue de laquelle elle peut recommander à la présidence de l'université de déclencher une procédure de sanction ou de prendre des mesures conservatoires.



ET SI JE VEUX FAIRE UN TÉMOIGNAGE ANONYME ?



Votre anonymat

et celui de la ou du
préssumé-e agresseur-se sera

RESPECTÉ

tant que vous le voudrez.
Dans tous les cas,
votre signalement sera toujours
**pris en
considération**

COMPOSITION DE LA CELLULE

- ➔ Le ou la chargé-e de Mission Égalité et non-discrimination
- ➔ La Direction des ressources humaines (prise en charge administrative)
- ➔ La Direction de la sûreté et de la sécurité incendie (aspect prévention)
- ➔ Le Service juridique (aspect juridique)
- ➔ Le Service universitaire de médecine préventive (prise en charge médicale et psychologique)
- ➔ L'assistant-e social-e du CROUS et du SAS (prise en charge sociale)
- ➔ La ou le vice-président-e Culture et vie associative
- ➔ La ou le vice-président-e Relations Humaines et Sociales
- ➔ L'agent-e affecté-e à la Mission Égalité et non-discrimination



DES ENGAGEMENTS

- ➔ La confidentialité absolue
- ➔ L'écoute active
- ➔ La réactivité
- ➔ La neutralité
- ➔ Des membres formés auprès d'organismes spécialisés



POUR EN SAVOIR PLUS, TÉLÉCHARGEZ

le guide de l'université
contre les violences
sexistes et sexuelles :
bit.ly/guide-VSS

➔ **TOUTES LES INFORMATIONS SUR :**
mission-egalite-f-h.parisnanterre.fr

➔ **CONTACT DE LA CELLULE D'ÉCOUTE :**
violences.sexistes.sexuelles@liste.parisnanterre.fr



N° D'URGENCE

**Pour toutes les urgences
d'assistance à la personne
sur le campus de Nanterre,
24/24h, appelez le :**
01 40 97 74 00



! art. 40 du code de la procédure pénale : Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs.

► QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

LA MISSION ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET NON-DISCRIMINATION

L'Université Paris Nanterre s'engage en faveur des principes d'égalité et de non-discrimination. Une chargée de mission égalité et non-discrimination est nommée par la présidence et soutenue par les membres d'un comité consultatif.

Ensemble, elles et ils :

- se donnent pour objectif de diffuser les principes d'égalité et de non-discrimination au sein de la communauté universitaire et dans le fonctionnement de l'établissement;
- œuvrent à nourrir la politique d'égalité et de non-discrimination au sein de l'établissement,
- et déploient des actions de sensibilisation et de communication, à travers des événements, des colloques ou la mise en valeur des actions qui existent sur le campus (associations étudiantes, recherches, etc).

Enfin, l'université a mis en place une cellule de prévention, d'écoute et d'accompagnement contre les violences sexistes et sexuelles :

témoin ou victime d'une situation de harcèlement sexuel ou de violence sexuelle, il ne faut pas hésiter à la saisir !

Contacts

mission-egalite-f-h.parisnanterre.fr

mission.egalitefhetnon-discrimination@liste.parisnanterre.fr

violences.sexistes.sexuelles@liste.parisnanterre.fr

**ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION :
TOUTES ET TOUS CONCERNÉ·E·S**

PERSONNELS, ÉTUDIANT·E·S :

UN PROJET ?

Parlons-en !
Contactez la mission Égalité et non-discrimination,
nous vous aiderons à le réaliser :
mission.egalitefhetnon-discrimination@liste.parisnanterre.fr

UN PROBLÈME ?

Victime ou témoin ? Parlons-en aussi.
Saisissez le dispositif d'écoute
et d'accompagnement :
violences.sexistes.sexuelles@liste.parisnanterre.fr

Toutes les informations :
mission.egalite-f-h.parisnanterre.fr

**ÉTUDIANT·E
OU MEMBRE
DU PERSONNEL
VICTIME
DE VIOLENCES
SEXUELLES
OU SEXISTES**

**LA CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT
ET D'ÉCOUTE VOUS ACCUEILLE
EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ ET BIENVUEILLANCE**

N'HÉSITEZ PAS, NOUS POUVONS VOUS AIDER

Contact :
violences.sexistes.sexuelles@liste.parisnanterre.fr

Toutes les informations :
mission.egalite-f-h.parisnanterre.fr

LE BUDGET PARTICIPATIF DE L'UNIVERSITÉ

Soyez actrices et acteurs de notre université !

Initié en 2018, ce projet s'inscrit dans la volonté de faire participer la communauté à la vie de l'université et du campus. Tous les membres de la communauté universitaire peuvent proposer des idées et voter pour des projets.

Quatre étapes rythment la campagne :

1. Dépôt des idées en ligne autour de grandes thématiques;
2. Analyse des projets proposés par les services de l'université avant d'être soumis au vote;
3. Vote en ligne;
4. Réalisation dans un délai de 2 ans.

Les 6 projets du Budget participatif #1 (2019 - budget de 58 000 €)

- Végétalisation des murs extérieurs
- Mise en place du tri sélectif
- Installation de micro-ondes dans les halls
- Plantation d'une forêt nourricière
- Implantation de tables et bancs de pique-nique
- Objectif zéro déchet : installation de fontaines à eau dans les bâtiments

Les 6 projets du Budget participatif #2 (2020 - budget de 57 000 €)

- Distributeurs de protections périodiques gratuites
- Installation de fontaines à eau
- Création d'une salle de sieste
- Mare de biodiversité
- Écrans de trafic en temps réel de la gare Nanterre-Université
- Installation de niches pour chauves-souris

➔ consultation.parisnanterre.fr

RENDEZ-VOUS POUR LE BUDGET PARTICIPATIF #3

Déposez vos idées dans les catégories suivantes :

- Santé et prévention de risques;
- Art et culture;
- Actions de lutte contre la précarité;
- Développement durable;
- Sport et bien-être;
- Qualité de vie dans les espaces;
- Autre;

entre le 11 et le 29 octobre 2021 et votez entre le 24 janvier 2022 et le 11 février 2022 pour vos projets préférés.



CVEC
Contribution
de vie étudiante
et de campus

Cette action universitaire citoyenne est organisée sur les fonds de la CVEC, en partenariat avec le CROUS de Versailles.

► LES ORGANISATIONS SYNDICALES

LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET COLLECTIFS

➔ bit.ly/UPN-syndicats

La liste des membres de ces instances est disponible sur l'intranet :

➔ bit.ly/instances_membres

FERC-Sup CGT

FERC-Sup CGT donne à tous les personnels, ITRF, AENES, BIB, quelque soit leur catégorie, la possibilité de s'impliquer dans la vie de l'établissement pour défendre le service public d'enseignement supérieur et de la recherche. Les personnels se rencontrent régulièrement dans le local syndical situé au bât. Allais pour analyser, débattre et trouver les moyens d'actions au plus près des préoccupations de chacun-e. « Les salarié-es ont besoin de se rassembler pour se défendre, conquérir leur émancipation individuelle et collective et participer à la transformation de la société » (extrait des statuts de la CGT).

Pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec un des membres représentatifs :

Secrétaire du syndicat

• Sébastien Naïm AYARI

✉ sayari@parisnanterre.fr

01 40 97 49 42

• Élise GRILLET

✉ elise.grillet@parisnanterre.fr

➔ fercsup.cgt.fr

Sgen-CFDT

Vous avez des questions concernant vos conditions de travail, votre carrière, votre statut, votre situation sociale, personnelle ou toute autre question relative à votre vie à l'université ? La section locale Sgen-CFDT de l'université est à la disposition de l'ensemble des personnels sans distinction de statut. Le Sgen-CFDT est un syndicat général (interprofessionnel) qui regroupe des personnels BIATSS (filiale ITRF, AENES, ITA) et enseignants-chercheurs (ATER, PRAG, MCF, PU) afin de défendre un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche qui s'affranchisse des clivages passés. Nous défendons un syndicalisme de terrain, pragmatique qui propose à chacun-e de s'engager et de participer au débat démocratique au sein de l'établissement. Le syndicalisme n'est pas réservé à des professionnel-le-s du syndicalisme, il est l'affaire de chacun-e : rejoignez-nous !

Vous pouvez être reçu-e par les militant-es sur rendez-vous sur les sites de Nanterre, Ville-d'Avray et Saint-Cloud.

Représentant-es des personnels

• Youssef ETTAI (IGR, élu CR, responsable de section yettai@parisnanterre.fr);

• François RAT (AENES, élu CFVU, correspondant frat@parisnanterre.fr);

• Mahmoud KEKOUCHE (ASI, élu CT, correspondant mkekouch@parisnanterre.fr);

• Catherine AUZOUX (Conservatrice des bibliothèques et suppléante CT c.auzoux@parisnanterre.fr);

• Régine SCHELLES (Professeur des universités, CHSCT rscelles@parisnanterre.fr).

➔ sgen.cfdt.fr

✉ syndicat-sgen-cfdt@liste.parisnanterre.fr

SNASUB-FSU

Le SNASUB-FSU représente l'ensemble des personnels BIATSS de l'université : titulaires, contractuels, des filières AENES, ITRF et de bibliothèque. Uni-es, quel que soit notre statut ou notre métier, nous sommes plus fort-es. L'action syndicale, c'est la défense de chacun-e dans le respect du droit de tou-te-s, au sein des commissions paritaires ou par le biais d'interventions auprès des responsables des agent-es concerné-es; mais c'est aussi la défense collective des personnels, dans les différentes instances ou à l'occasion d'audiences auprès des diverses autorités, et par l'organisation de mobilisations les plus massives et les plus unitaires possibles. Notre réseau d'élu-es est dense, dans notre université comme dans les instances nationales. Engagé-es au quotidien pour la défense du service public, nous cherchons à gagner des améliorations pour toutes et tous et nous nous mobilisons contre les réformes qui dégradent nos droits (retraites, LPPR) et nos statuts (loi de transformation de la fonction publique). Nous informons régulièrement les personnels BIATSS des enjeux les concernant. Une question, un problème ? Ne restez pas isolé-es, contactez-nous ! Permanence syndicale tous les lundis, de 12h30 à 14h au bureau de la FSU, locaux syndicaux du rez-de-chaussée du bât. Allais, derrière la cafétéria du CROUS.

Secrétaires de la section locale du SNASUB-FSU :

• Julie ROBERT - poste 71 04

✉ julie.robert@parisnanterre.fr

• Sylvie HENQUEL - poste 73 87

✉ sylvie.henquel@parisnanterre.fr

➔ snasub.fsu.fr

SNESUP-FSU

Le SNESup-FSU Nanterre est représenté dans toutes les instances de l'université. Il s'implique tant dans l'accompagnement et la défense des collègues (quel que soit leur statut et fonction) au niveau local que dans les questions nationales touchant à l'enseignement supérieur, la recherche et la fonction publique en général. Les camarades du SNESup-FSU et du Snasub-FSU se réunissent régulièrement, s'attachent à informer et à encourager l'intervention collective des collègues elles-eux-mêmes dans le cadre de leur UFR et service, et à promouvoir les démarches intersyndicales les plus larges.

Pour rejoindre la liste de diffusion du SNESup, ou prendre contact avec le SNESup Nanterre :

• Thibaut BROUILLET

✉ tbrouill@parisnanterre.fr

• Gabriel FARAUD

✉ gabriel.faraud@parisnanterre.fr

SNPTES

Le SNPTES est un syndicat qui défend les personnels depuis 1953. Très bien implanté dans l'ensemble des instances tant nationales qu'académiques, il vous représente également dans l'ensemble des instances de l'université. Il intervient sur des aspects individuels et collectifs. Le SNPTES peut vous aider si vous avez une difficulté ou simplement une question sur votre environnement de travail, quel que soit l'ordre de cette difficulté : santé, sécurité, avancement, carrière, adaptation au poste. Il défend aussi les dossiers collectifs tels que la revalorisation du régime indemnitaire ou l'amélioration des conditions de recrutement des contractuel-le-s, l'amélioration des conditions de vie sur le campus. Enfin, il participe activement à la politique d'action sociale par l'intermédiaire de ses élu-es au conseil du Service de l'action sociale.

➔ snptes.fr

► LES ORGANISATIONS SYNDICALES

NANTERRE BIATSS – LA VOIX DE TOUS

Nous sommes un collectif de personnels BIATSS asyndical créé en 2020 et élu au Conseil d'administration (CA) et à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Nous ne sommes pas encore élus dans les instances professionnelles et nous espérons pouvoir vous représenter aux prochaines élections.

L'ensemble des personnels BIATSS donne beaucoup pour l'université mais malheureusement chacun-e de son côté. Nous voulons rompre cet isolement et réunir les personnels afin de retisser les liens de notre communauté.

Ces dernières années, l'université a subi des périodes turbulentes qui ont minées notre cohésion. À chaque « crise », c'est toute la communauté universitaire qui est abîmée. Nous devons nous rassembler et réaffirmer ce collectif autour de valeurs, ces valeurs qui nous fédèrent tous : le service public et le respect.

Nous souhaitons être les représentant-es de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

Nous voulons nous engager pour une université que l'on aime et que l'on souhaite belle, qui nous ressemble et nous rassemble. Nous comptons sur vous pour les prochaines élections professionnelles

Vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous :

✉ contact-lavoixdetous@liste.parisnanterre.fr

LA RESTAURATION

L'Université Paris Nanterre vous propose plusieurs points de restauration.

Sur le campus de Nanterre :

Accessibles uniquement aux personnels :

- **Le Restaurant « Le Jardin »** : 11h30-14h // Rez-de-chaussée du Restaurant Universitaire (RU)

Accessibles aux étudiant-es et aux personnels :

- **Le Millenium** : 8h-21h en semaine // Rez-de-chaussée du RU
Bagels, clubs, bruschetta, sandwichs, cheesecake, boissons gourmandes de l'après-midi
- **Le Tex Mex** : 11h30-14h30 en semaine // 1^{er} étage du RU
« Krous Fried Chicken », plateaux-repas à emporter
- **L'AnK** : 8h-17h en semaine // Rez-de-chaussée du bât. Rouch
Grandes salades, sandwichs, paninis, viennoiserie, tartes, boissons chaudes, jus pressés
- **L'Asiatique** : 8h-15h en semaine // Rez-de-chaussée du bât. Veil
Pizza, soupes de légumes, pasta box, salades composées, jus pressés
- **La Sandwicherie** : 8h30-18h en semaine // Rez-de-chaussée du bât. Veil
Sandwichs, paninis, viennoiserie, tartes, boissons chaudes, jus de fruits frais
- **La Terrasse** : 11h-14h30 en semaine // 8 allée de l'université
Spécialités asiatiques, grillades, tartes et salades, offre végétarienne
- **La Croissanterie** : 8h30-15h en semaine // Rez-de-chaussée du bât. Allais
Wraps, sandwichs, paninis, viennoiserie, tartes, boissons chaudes, jus de fruits frais
- **La BU** : 8h30-18h30 en semaine et 10h-16h les samedis // Rez-de-chaussée de la BU
Ciabatta chauds, sandwichs, viennoiserie, tartes, boissons chaudes
- **Les Food Trucks Burger et Asiatique « Made in Crous »** : 11h30 - 14h en semaine (fermés samedi-dimanche) // Allée devant le bât. Rouch
Burgers et frites de fabrication artisanale, woks, desserts maison, nouilles, riz
- **Le VIP** : 11h45 - 14h en semaine // Rez-de-chaussée du RU
Restaurant gastronomique - Entrée libre ou réservation : 01 47 21 63 64

Plus de détails sur l'offre de restauration du CROUS ici :

➔ bit.ly/UPN-restauration

Pour plus d'informations sur les points de restauration du CROUS de Versailles

➔ crous-versailles.fr

Site de Ville-d'Auray

- **Cafétéria** du lundi au vendredi, de 8h30 à 14h // Rez-de-chaussée bât. L'Horloge
- **Restaurant Universitaire** du lundi au vendredi, de 11h30 à 14h // Rez-de-chaussée bât. F

Site de Saint-Cloud

- **Cafétéria** du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h // Rez-de-chaussée

SALLE DE CONVIVIALITÉ

L'université met à votre disposition une salle de convivialité au rez-de-chaussée du bâtiment Grappin. Accessible pendant les heures d'ouverture du bâtiment à l'ensemble des personnels, cette salle éclairée par un patio est idéale pour une pause-café ou pour déjeuner. Elle est équipée d'un coin cuisine avec fours à micro-ondes, réfrigérateur et distributeurs automatiques proposant sandwichs, plats préparés, confiseries, boissons fraîches et chaudes.

L'université a adopté 2 calendriers généraux (en 2 s
 Approchez-vous de votre UFR ou de votre compo

1 - CALENDRIER EN 2 SESSIONS

SEPTEMBRE 2021	OCTOBRE 2021	NOVEMBRE 2021	DÉCEMBRE 2021	JANVIER 2022	FÉVRIER 2022
M.1	V.1	L.1	M.1	S.1	M.1
J.2	S.2	M.2	J.2	D.2	M.2
V.3	D.3	M.3	V.3	L.3	J.3
S.4	L.4	J.4	S.4	M.4	V.4
D.5	M.5	V.5	D.5	M.5	S.5
L.6	M.6	S.6	L.6	J.6	D.6
M.7	J.7	D.7	M.7	V.7	L.7
M.8	V.8	L.8	M.8	S.8	M.8
J.9	M.9	J.9	M.9	D.9	M.9
V.10	D.10	M.10	V.10	L.10	J.10
S.11	L.11	J.11	S.11	M.11	V.11
D.12	M.12	V.12	D.12	M.12	S.12
L.13	M.13	S.13	L.13	J.13	D.13
M.14	J.14	D.14	M.14	V.14	L.14
M.15	V.15	L.15	M.15	S.15	M.15
J.16	S.16	M.16	J.16	D.16	M.16
V.17	D.17	M.17	V.17	L.17	J.17
S.18	L.18	J.18	S.18	M.18	V.18
D.19	M.19	V.19	D.19	M.19	S.19
L.20	M.20	S.20	L.20	J.20	D.20
M.21	J.21	D.21	M.21	V.21	L.21
M.22	V.22	L.22	M.22	S.22	M.22
J.23	M.23	M.23	J.23	D.23	M.23
V.24	D.24	M.24	V.24	L.24	J.24
S.25	L.25	J.25	S.25	M.25	V.25
D.26	M.26	V.26	D.26	M.26	S.26
L.27	M.27	S.27	L.27	J.27	D.27
M.28	J.28	D.28	M.28	V.28	L.28
M.29	V.29	L.29	M.29	S.29	
J.30	M.30	M.30	J.30	D.30	
	D.31		V.31	L.31	

MARS 2022	AVRIL 2022	MAI 2022	JUIN 2022	JUILLET 2022	AOÛT 2022
M.1	V.1	D.1	M.1	V.1	L.1
J.2	S.2	L.2	J.2	S.2	M.2
M.3	D.3	M.3	M.3	D.3	M.3
V.4	L.4	M.4	V.4	L.4	J.4
S.5	M.5	J.5	S.5	M.5	V.5
D.6	M.6	V.6	L.6	M.6	S.6
L.7	J.7	S.7	M.7	J.7	D.7
M.8	V.8	D.8	M.8	V.8	L.8
M.9	M.9	L.9	M.9	S.9	M.9
J.10	D.10	M.10	J.10	D.10	M.10
M.11	L.11	J.11	M.11	L.11	J.11
S.12	M.12	V.12	S.12	M.12	V.12
D.13	M.13	M.13	D.13	M.13	S.13
L.14	J.14	S.14	L.14	J.14	D.14
M.15	V.15	D.15	M.15	V.15	L.15
M.16	S.16	M.16	M.16	S.16	M.16
J.17	D.17	M.17	V.17	D.17	M.17
V.18	L.18	M.18	L.18	L.18	J.18
S.19	M.19	J.19	M.19	M.19	V.19
D.20	M.20	V.20	D.20	M.20	S.20
L.21	J.21	S.21	L.21	J.21	D.21
M.22	V.22	D.22	M.22	V.22	L.22
M.23	S.23	L.23	M.23	S.23	M.23
J.24	D.24	M.24	J.24	D.24	M.24
V.25	L.25	M.25	V.25	L.25	J.25
S.26	M.26	J.26	S.26	M.26	V.26
D.27	M.27	V.27	D.27	M.27	S.27
L.28	J.28	D.28	L.28	J.28	D.28
M.29	V.29	L.29	M.29	V.29	L.29
M.30	M.30	M.30	J.30	S.30	M.30
J.31	D.31	M.31		D.31	J.31

(1) Consultez la page : rentree2021.parisnanterre.fr

(2) Jours réservés à des enseignements et activités dont la tenue aux dates prévues n'a pas été possible : rattrapage d'enseignements et d'activités.

missions d'examens ou en contrôle continu intégral).
 osante pour savoir de quel calendrier vous relevez.

2 - CALENDRIER EN CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL

SEPTEMBRE 2021	OCTOBRE 2021	NOVEMBRE 2021	DÉCEMBRE 2021	JANVIER 2022	FÉVRIER 2022
M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	M 1
J 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2
V 3	D 3	M 3	V 3	L 3	J 3
S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4
D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5
L 6	M 6	S 6	L 6	J 6	D 6
M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7
M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	M 8
J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9
V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10
S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11
D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12
L 13	J 13	S 13	L 13	J 13	D 13
M 14	M 14	D 14	M 14	V 14	L 14
M 15	V 15	L 15	M 15	S 15	M 15
J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17
S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18
D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19
L 20	J 20	L 20	L 20	J 20	D 20
M 21	M 21	D 21	M 21	V 21	L 21
M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	M 22
J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23
V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	J 24
S 25	L 25	J 25	S 25	M 25	V 25
D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26
L 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27
M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28
M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	
J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	
	D 31		V 31	L 31	

MARS 2022	AVRIL 2022	MAI 2022	JUIN 2022	JUILLET 2022	AOÛT 2022
M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1
M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2
J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	V 4
S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	J 5
D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6
L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7
M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8
J 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9
V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10
S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11
D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12
L 13	J 13	S 13	L 13	M 13	J 13
M 14	M 14	D 14	M 14	J 14	D 14
M 15	V 15	L 15	M 15	V 15	L 15
M 16	S 16	M 16	J 16	M 16	M 16
J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17
V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18
S 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19
D 20	J 20	L 20	L 20	M 20	S 20
L 21	M 21	S 21	M 21	J 21	D 21
M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22
M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23
J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24
V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25
S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27
L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28
M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29
M 30	S 30	L 30	J 30	D 30	M 30
		M 31		L 31	J 31

► INFORMATIONS UTILES

PLAN DU CAMPUS DE NANTERRE

Accessible en ligne à l'adresse : bit.ly/accescampusUPN

Bâtiments par ordre alphabétique

ALLAIS

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE (BU)

CENTRE SPORTIF UNIVERSITAIRE (CSU)

DELBO

ÉPHÉMÈRE 1

ÉPHÉMÈRE 2

ÉPHÉMÈRE 3

BÂTIMENT DE LA FORMATION CONTINUE (BFC)

GINOUVÈS (MSH)

GRAPPIN

GYMNASE

LA CONTEMPORAINE

LEFEBVRE

MAIER

MAISON DE L'ÉTUDIANT·E (MDE)

MILLIAT

OMNISPORT

RAMNOUX

RÉMOND

RESTAURANT UNIVERSITAIRE (RU)

RICŒUR

ROUCH

VEIL

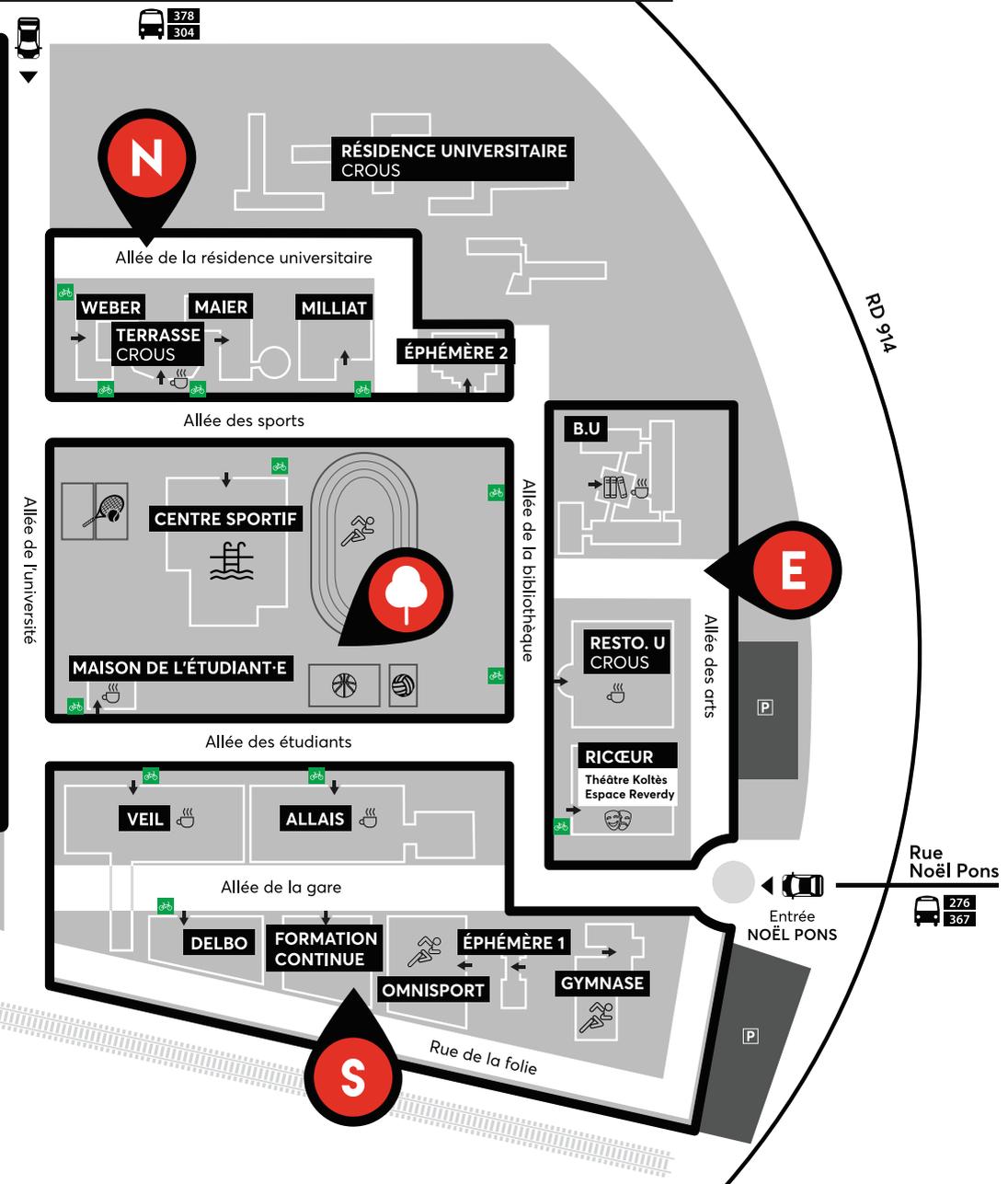
WEBER

ZAZO



Entrée
PUBLIQUE

Avenue de la République



INDEX DES ACRONYMES

ACA²	Action Culturelle et Artistique / Animation du Campus et Associations
AES	Administration Économique et Sociale
APOGEE	Application Pour la Gestion des Étudiant·es et des Enseignant·es
ASIU	Actions Sociales d'Initiative Universitaire
BAIP	Bureau D'Aide à l'Insertion Professionnelle
BDIC	Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine
BIATSS	Bibliothèque, Ingénieur, Administratifs, Techniciens, Sociaux et de Santé
BnF	Bibliothèque Nationale de France
BSL	Bâtiment des Services Logistiques
BU	Bibliothèque Universitaire
CA	Conseil d'administration
CAC	Conseil Académique
CAPE	commission d'Aide aux Projets Étudiants
CE	commission d'Exonération
CFVU	Commission de la formation et de la vie universitaire
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CLM	Connaissance, Langage et Modélisation
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
COMETE	Centre Optimisé de Médiatisation et de Technologies Éducatives
ComUE	Communautés d'Universités et Établissements
CR	commission de la Recherche
CRL	Centre de Ressources en Langues
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CT	Comité Technique
DALOE	Direction des Affaires Logistique et Optimisation des Environnements au travail
DES	Direction des Études et de la Scolarité
DFC	Direction Financière et Comptable
DGS	Direction générale des services
DRED	Direction de la Recherche et des Études Doctorales
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRI	Direction des Ressources Informatiques
DSP	Droit et Science Politique
DSSI	Direction de la Sûreté et de la Sécurité Incendie
DU	Diplôme d'Université
EOS	Économie, Organisations et Sociétés
EPCSCP	Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
ESPÉ	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
GBCP	Gestion Budgétaire et Comptable Publique
GEA	Gestion des Entreprises et des Administrations
IPAG	Institut de Préparation à l'Administration Générale
ITRF	Ingénieurs et Techniciens de Recherche et de Formation.

IUT	Institut Universitaire de Technologie
LAP	Licence d'Administration Publique
LCE	Langues et Cultures Étrangères
LEA	Langues Étrangères Appliquées
LLS	Lettres, Langues, Spectacles
LMD	Licence, Master et Doctorat
MAE	Maison Archéologie et Ethnologie
MCSP	Milieux, Cultures et Sociétés du Passé et du Présent
MDE	Maison De l'Étudiant·e
MEEF	Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
MGEN	Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale
OVE	Observatoire de la Vie Étudiante
PIA	Programme d'Investissements d'Avenir
PIM	Prestations Interministérielles
PHILLIA	Philosophie, Information et Communication, Langage, Littérature, Arts du Spectacle
PULV	Pôle Universitaire Léonard de Vinci
SAJI	Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles
SAS	Service d'Action Sociale
SCD	Service Commun de la Documentation
SCUIOIP	Service Commun Universitaire d'Information d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
SEGMI	Sciences Économiques, Gestion, Mathématique et Informatique
SESAME	Système d'Enregistrement et de Suivi pour l'Accueil Médiatisé des Étudiant·es
SFAC	Service de la Formation Continue et Alternance
SGEN	Syndicat Général de l'Éducation Nationale
SI	Systèmes d'Information
SIFAC	Système d'Information Financier Analytique et Comptable
SITEC	Systèmes d'Informations Techniques de Communication
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUFOM	Service universitaire de la Formation des Maîtres
SUIO	Service Universitaire d'Information et d'Orientation
SUMP	Service Universitaire de Médecine Préventive
SPSE	Sciences Psychologiques et Sciences de l'Éducation
SRI	Service des relations internationales
SSA	Sciences Sociales et Administration
SSMMH	Sciences du Sport, de la Motricité et du Mouvement Humain
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
UFR	Unités de Formation et de Recherche

-
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
01 40 97 72 00
www.parisnanterre.fr

-
ATTENTION :

*Cette édition 2021/2022 du livret est susceptible de faire l'objet d'évolutions régulières.
Vous pouvez vous procurer la dernière version en ligne à l'adresse :*
bit.ly/UPN-personnels-vie-pratique



-
Réalisé et édité par la Direction de la communication de l'Université Paris Nanterre
en lien avec la Direction générale des services en fonction des mises à jour
transmises par les différents services et composantes.
Imprimé en juillet 2021. Mis à jour en septembre 2021.

**POUR TOUTES LES URGENCES
D'ASSISTANCE À LA PERSONNE
SUR LE CAMPUS DE NANTERRE 24/24H,
APPELEZ LE**

01 40 97 74 00

► **L'université sur les réseaux sociaux :**

-  facebook : [@universite.paris.nanterre](https://www.facebook.com/universite.paris.nanterre)
-  twitter : [@UParisNanterre](https://twitter.com/UParisNanterre)
-  instagram : [@uparisnanterre](https://www.instagram.com/uparisnanterre)
-  linkedin : [Université Paris Nanterre](https://www.linkedin.com/universite-paris-nanterre)
-  youtube : [Université Paris Nanterre](https://www.youtube.com/universite-paris-nanterre)

► **notre boutique en ligne**
boutique.parisnanterre.fr

